

Editorial

Rôle et posture stratégique

par Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM

Sommaire

3
Dossier Stratégique

18
Portraits du mois

20
Livres du mois

22
Ouvrages reçus

34
Actualité

Directeur de publication:
Frédéric Charillon

Rédacteur en chef:
Contre- Amiral
Jean-François Morel

Secrétaire de rédaction:
Audrey Audusseau

Relectrice:
Elodie Brissaud

Webmestre:
Nicolas Segall

Suivez nous sur



La sociologie des rôles (ou la *role theory*) n'explique certainement pas tout dans les relations internationales et stratégiques, mais mérite que l'on y revienne pour plusieurs raisons (voir entre autres M.J. Hindin, "Role theory" in G. Ritzer (ed.) *The Blackwell Encyclopedia of Sociology*, Blackwell, 2007 ;

S. Harnisch, C. Frank, H.W. Maull, *Role Theory in International Relations*, Taylor & Francis, 2011).

En la résumant grossièrement, cette approche, issue de la sociologie interactionniste bien avant de se pencher sur les affaires mondiales, nous invite à adopter la démarche suivante : elle insiste sur les comportements et attitudes attendus de la part d'un acteur, en fonction de sa position et de son statut dans un jeu politique ou social donné. Elle veut signifier qu'à partir du moment où toute interaction sociale (nationale ou internationale) produit des attentes réciproques et des postures pour y répondre, les comportements, les pratiques, les discours des acteurs sont liés au rôle qu'ils adoptent.

Enfin, ce rôle procède à la fois de la stratégie (« je vais prendre telle posture pour asseoir ma position vis-à-vis des autres »), et de la contrainte: une fois un rôle instauré, adopté et intégré par un acteur, attendu de surcroît par ses interlocuteurs ou par des publics; il devient difficile de s'y soustraire.

La question classique et maintes fois débattue dans l'étude des relations internationales est donc : les comporte-

ments stratégiques de certains acteurs (États, mais aussi acteurs non gouvernementaux, groupes religieux, milices, etc.) s'expliquent-ils au moins en partie par le rôle qu'ils souhaitent ou s'imaginent tenir, et que l'« on » (amis, ennemis ou partisans) attend d'eux ? Le piège étant naturellement, pour un acteur, de vouloir coller à un rôle tel qu'il le perçoit lui-même sans s'apercevoir qu'il est le seul à y croire encore, ou pire, que ce rôle est devenu contre-productif.

Pour l'observateur, il est plutôt de voir partout des rôles quasi-psychanalytiques, et de sous-estimer ainsi la brutalité des intérêts et des rapports de force, bien réels.

On voit d'abord comment l'approche par le rôle diffère de l'approche par l'idéologie : en tenant à un rôle, l'acteur se comporte dans l'idée d'être fidèle à lui-même ; en suivant une idéologie, il agit au nom d'un grand dessein, et par solidarité avec ceux qui pensent comme lui ou partagent les mêmes objectifs.

On voit surtout comment, dans l'étude des comportements stratégiques, cette explication par le rôle et ses perceptions (perceptions de soi et des autres) s'oppose à la famille des explications par le calcul de l'intérêt rationnel et cynique. L'analyse du comportement stratégique par la tenue d'un rôle redonne notamment à la sociologie des acteurs (et même à leur psychologie) une place que l'approche rationnelle, au nom de la *Realpolitik*, n'accordait

pas. Entre idéologie et intérêt, l'explication par le rôle ne doit donc pas être sous-estimée. Les exemples d'applications pratiques de cette interrogation théorique ne manquent pas.

Les États-Unis se sont-ils lancés dans les guerres néo-conservatrices du grand Moyen-Orient dans les années 2000 parce qu'ils poursuivaient l'idéal d'un monde remis à plat à leur image ? Ou était-ce pour tenter plus cyniquement de consolider leur emprise sur une région stratégique ? Ou encore par conviction que leur rôle dans le monde imposait de telles aventures dans un monde perçu alors comme unipolaire ?

Entre une idéologie pour l'heure introuvable (sauf erreur), et des intérêts commerciaux certes bien compris mais qui n'expliquent pas tout, peut-on imaginer que l'Allemagne refuse la résolution 1973 sur la Libye, comme elle rejette tout profil interventionniste—parce que son rôle désormais fixé et assumé, hérité de la tragédie de la Seconde Guerre mondiale, fait consensus sur le front domestique et permet de militer ouvertement, à l'extérieur, pour une posture de politique étrangère au profil commercialement haut et politiquement bas, qui pourrait se faire porte-parole sur cette ligne d'une clientèle sans doute majoritaire sur ce point en Europe voire au-delà ?

La posture chinoise, dont la composante communiste et tiers-mondiste ne va plus de soi, est-elle simplement mercantile et en quête de ressources, ou bien traduit-elle la perception d'un rôle retrouvé d'ancienne puissance mondiale et d'Empire du milieu ? Lorsque Pékin signifie à ses voisins asiatiques de l'ASEAN que la Chine est un grand pays alors que les autres ne sont que des petits, cette approche par le rôle gagne un point.

Comment, enfin, lire l'activisme soutenu de la France dans les dossiers internationaux récents, de la Côte d'Ivoire à la Syrie, à la lumière de cette théorie des rôles ? La France se perçoit-elle comme puissance responsable obligée de par son statut et sa légitimité de membre permanent du Conseil de Sécurité, d'intervenir politiquement voire militairement sur une vaste palette d'enjeux ? Se perçoit-elle comme celle qui doit dire « non » pour tenir son rôle et son rang (non à l'aventure irakienne hier, au massacre de Benghazi, au contrôle de l'intégralité du Mali par les groupes jihadistes, à l'usage d'armes chimiques sur des populations civiles en Syrie, mais aussi à l'accord nucléaire iranien...)?

Cette approche a sans aucun doute ses limites et parfois ses caricatures, mais admettons que les multiples essais sur les revirements idéologiques supposés ou sur les intérêts néocoloniaux, sont rarement plus fins...

La vérité n'est jamais dans un seul de ces trois pôles (rôle – idéologie – intérêt) mais toujours éparpillée, au gré des organigrammes, entre les convictions divergentes de décideurs multiples, finalement arbitrées (ou pas) par le plus haut niveau de l'Exécutif. Et de nombreuses questions restent en suspens.

En premier lieu, ces trois clefs peuvent-elles se combiner ou sont-elles irrémédiablement antagonistes ? Il n'est pas interdit de penser que la France, en s'accrochant à un rôle, peut réconcilier valeurs et intérêts (en l'occurrence la défense d'une posture qui lui confère une légitimité pour siéger toujours comme membre permanent au Conseil de Sécurité). Par ailleurs, l'une de ces clefs du comportement stratégique s'impose-t-elle globalement dans le monde actuel ? Observe-t-on plutôt des cultures différentes, propres à des zones ou à des États (une Europe en quête de rôle normatif et civil, une Amérique messianique, un monde non occidental davantage guidé par l'intérêt brut...)?

Parmi les penseurs ou conseillers de l'action extérieure, les partisans du rôle revendiquent généralement un rang ou une *exception* ; les partisans d'une idéologie revendiquent une *vision* ; les partisans du réalisme s'estiment seuls à revendiquer une *stratégie* digne de ce nom.

Le débat est ouvert, mais la redécouverte du rôle mérite l'attention, aussi bien pour les marges de manœuvre qu'il dégage, que pour les pièges qu'il tend et les contraintes qu'il impose.

Dossier Stratégique

Aérospatiale de défense: une industrie sous contrainte ?

L'environnement budgétaire de défense très contraint aujourd'hui dans les pays occidentaux soulève de nombreux défis pour les industriels du secteur de l'aérospatial. C'est le cas également pour les États qui considèrent comme névralgiques les activités diversifiées regroupées dans ce segment, tant sur les plans industriels et technologiques que sur ceux des capacités militaires.

Ce dossier propose d'aborder quelques-uns de ces défis : le Lieutenant Marie-Madeleine Marçais et le Capitaine Yohan Droit discutent de l'importance du maintien de capacités aérospatiales permettant l'autonomie décisionnelle et d'action de l'État français. Jean-Christophe Noël explore les problèmes éthiques posés par l'usage de drones dans les opérations; Yannick Quéau et Aude-Emmanuelle Fleurant explorent les arbitrages difficiles entre marchés civil et de défense auxquels les avionneurs occidentaux ou non, font face. Renaud Bellais examine la nécessité de consolider l'industrie européenne pour conserver ses compétences et demeurer un acteur à l'échelle internationale.

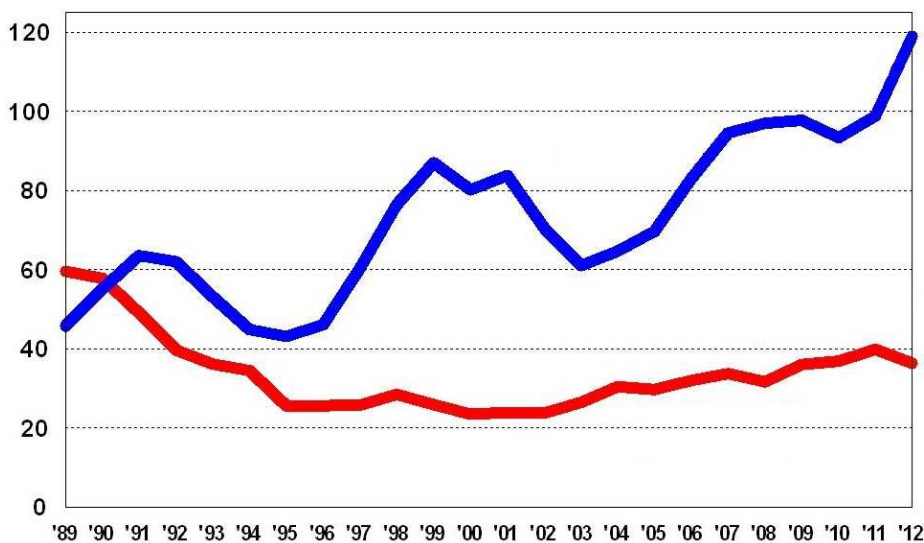
Aéronautique civile et militaire: la défense est-elle un fardeau pour les groupes aux activités duales ?

Par Aude-Emmanuelle Fleurant, directrice du domaine armement et économie de défense de l'IRSEM

Le secteur de l'aérospatial affiche des spécificités qui le distinguent d'autres segments de la production de défense. Parmi les plus importantes se trouve son caractère dual (1). Cette caractéristique signifie pour plusieurs grands groupes œuvrant dans ce marché, comme EADS (Airbus) et Boeing, que les ventes aéronautiques commerciales occupent une place importante dans leurs portefeuilles, ce qui est généralement considéré comme un avantage face au profil cyclique des commandes militaires. Les tendances actuelles des deux marchés soulèvent toutefois plusieurs interrogations relatives à la trajectoire future de l'industrie aérospatiale de défense.

Plusieurs de ces interrogations partent du constat d'un contraste important entre la vitalité des activités commerciales, qui cumulent les records en termes de livraisons d'aéronefs depuis quelques années, et la morosité relative des commandes de défense essentiellement attribuable à la stagnation/décroissance des budgets militaires des pays occidentaux.

Figure 1. Livraisons d'aéronefs civils et militaires, 1989-2012, en milliards USD 2013 (valeur du marché).



Source : à partir d'Aboulafia R. "Military Aircraft Markets and Industry Dynamics". *Presentation to Air Force Association Mitchell Institute, Teal Corporation*, octobre 2013.

Cette situation mène d'abord les grands groupes d'aérospatial ayant des activités aéronautiques civiles à afficher de très bonnes performances globales en termes de ventes. Boeing trône ainsi en tête de liste en 2012, avec la livraison de plus de 600 appareils, suivi de près par Airbus avec 588 appareils (2). La situation sur ce plan ne risque pas d'évoluer significativement au cours des prochaines années, l'ensemble des grandes firmes spécialisées étant unanime sur le fait que les prévisions de croissance à court et long termes sont très positives, notamment pour les avions de ligne (3).

L'aéronautique de défense ne fait certainement pas l'objet de la même analyse. Les conjonctures nationales difficiles exercent des pressions sur les budgets d'équipements militaires des pays de l'OTAN, qui représentent près des deux-tiers des dépenses militaires mondiales. Cette situation livre des perspectives beaucoup moins encourageantes sur les évolutions du marché, ce qui place les entreprises actives dans les marchés civils et de défense face à un dilemme en termes de stratégie de croissance. On peut en effet s'interroger sur l'avenir réservé aux divisions défense des groupes comme EADS et Boeing, dont les activités commerciales génèrent des revenus supérieurs ou égaux à ceux issus des ventes de défense.

L'annonce à l'été 2013 d'une restructuration majeure des activités d'EADS suite à l'échec de la fusion avec le britannique BAe, tend à soutenir l'idée que le devenir des activités de défense préoccupe les dirigeants du groupe. Le directeur de la Stratégie d'EADS, Marwan Lahoud, affirmait au journal *Les Échos* que l'objectif du rassemblement sous une seule bannière de l'ensemble des activités militaires de l'entreprise est de favoriser les synergies civiles-militaires (4). Cette réorganisation, qui s'accompagne également de rationalisations dans la branche défense (5), met en évidence le déséquilibre entre les revenus générés par les activités civiles et ceux liés aux ventes militaires de l'entreprise. En effet, avec 13,7 %, le chiffre d'affaires lié au marché de la défense représente une fraction des 36,9MDS€ tirés des marchés commerciaux(6). Pour quelques observateurs, cette refonte crée les conditions d'une marginalisation de la défense au sein du groupe, même si le patron d'EADS affirme qu'il ne s'agit pas de vendre la division, mais d'en améliorer significativement la rentabilité (7).

Quant à elle, la firme Boeing vient de traverser une importante période de rationalisation de ses activités de défense. Celle-ci a conduit à 8 000 mises à pied et à la fermeture de son site de Wichita (8). Ces licenciements ont commencé en 2006, soit bien avant que le terme de séquestration ne fasse partie du quotidien du petit monde militaire, et répondait en principe davantage à un problème d'efficacité de la production de l'usine. Cela étant, le PDG du groupe, Dennis A. Muilenburg, a récemment affirmé que si la situation budgétaire des États-Unis ne s'améliorait pas cela le conduirait à devoir prendre des « *mesures draconiennes* » sans préciser, toutefois, ce qu'il a en tête. Le sujet est donc ouvert à la spéculation.

Dans l'industrie de défense américaine, la tendance qui domine les efforts de réorganisation depuis l'annonce de la décroissance budgétaire est la scission d'actifs. Les groupes recentrent leurs activités sur les segments les plus profitables en vue de maintenir le rendement aux actionnaires et se départissent de divisions qui deviennent des entreprises de taille intermédiaire. Cette démarche bénéficie de la bienveillance des autorités gouvernementales qui voient d'un œil favorable cet enrichissement du panorama industriel de défense face à ce qui est de plus en plus perçu comme une concentration sectorielle excessive. L'exemple récent d'un partenariat Lockheed-Martin-Boeing pour l'obtention du contrat de nouveau bombardier, alors que Northrop n'a toujours pas signalé son intention de soumettre une offre, illustre le type de difficultés auquel le *Department of Defense* est confronté dans une activité où les barrières à l'entrée sont prohibitives et où la participation d'entreprises étrangères n'est pas toujours la bienvenue. Même s'il paraît peu probable que Boeing se défasse de ce qui était autrefois McDonnell Douglas, une éventualité de cette nature ne doit pas être écartée d'emblée si la dynamique politico-budgétaire ne s'améliore pas à Washington.

Ce qui est certain, c'est que pour ces deux firmes, comme pour plusieurs autres du secteur, le salut passe à court terme par les marchés d'exportation et ce, dans tous les segments de l'activité aérospatiale.

On peut donc s'attendre à un accroissement significatif de la concurrence à l'international, ce qui poussera ces entreprises, qui sont les plus internationalisées de toute l'industrie de défense, à investir encore davantage chez leurs clients, hors des frontières de leurs États d'attache.

Notes

(1) Le marché de l'aérospatial regroupe les activités aéronautiques, celles qui touchent tout ce qui vole dans l'espace aérien terrestre, ainsi que les activités spatiales (satellites, fusées) et missiles. Plus récemment, on doit également y intégrer une partie du marché des drones.

(2) PriceWaterhouseCooper (PWC), *Aerospace & Defense : 2012 Year in Review and 2013 Forecast*, disponible sur <http://www.pwc.com/us/en/industrial-products/publications/aerospace-defense-review-and-forecast.jhtml>

(3) Voir entre autres PriceWaterhouseCooper, *op. cit.* ; Deloitte, *2013 Global aerospace and defense industry outlook. Expect defense to shrink while commercial aerospace sets new records*, disponible sur <http://www.deloitte.com/aerospace&defense/2013a&doutlook>; KPMG, *2013 Global Aerospace and Defense Outlook*, disponible sur <http://www.kpmg.com/global/en/issuesandinsights/articlespublications/pages/2013-global-aerospace-defense-outlook.aspx>; Capgemini, *The Changing Face of the Aerospace and Defense Industry. A review of Key Segment and Emerging Trends.*, 16 juin 2011, disponible sur <http://www.capgemini.com/resources/the-changing-face-of-the-aerospace-and-defense-industry>

(4) Ruello A., « EADS se rebaptise Airbus et restructure ses activités de défense » *Les Échos*, 31 juillet 2013

(5) Hoyos C., « EADS Plans to Cull Jobs and Cut Defence Costs » *Financial Times*, 28 octobre 2013

(6) Flottau J., « EADS Merges Defense And Space Units, Goes For Airbus Brand », *AWIN First*, 31 juillet. 2013

(7) « EADS prévoit des "mesures difficiles" pour sa branche de défense », *Le Monde*, 28 octobre 2013

(8) « Executive Overview: Defence Industry », *Jane's World Defence Industry*, 12 août 2013

(9) Anderson, G., « Briefing: Consolidating the West », *Jane's Defence Weekly*, 16 mai 2013

La projection de puissance aérienne : une capacité globale au service des interventions extérieures

Par le Capitaine Yohan Droit, chef de la section Études au Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA)

Les opérations récentes en Libye et au Mali ont souligné l'importance particulière pour la France de posséder une capacité de projection de puissance. Celle-ci se définit comme la capacité à employer des systèmes de forces sans déploiement de troupes au sol sur un théâtre d'opérations. Elle permet de répondre aux trois objectifs d'une intervention extérieure définis par le nouveau Livre blanc : assurer la protection de nos ressortissants à l'étranger, défendre nos intérêts stratégiques, exercer nos responsabilités internationales. La dispersion géographique des zones de crise impose de pouvoir rallier rapidement les zones prioritaires pour la défense et la sécurité de la France. La projection de puissance dans le domaine aérien prend essentiellement la forme de raids d'avions de chasse au-dessus d'un théâtre d'opération sans empreinte au sol afin de dissuader un adversaire et, le cas échéant, d'intervenir.

Loin d'être une capacité acquise récemment, l'aptitude de l'armée de l'air à projeter de la puissance au-dessus d'un théâtre d'opération sans empreinte au sol repose sur un héritage historique important ainsi que sur un savoir-faire global et des capacités solides.

La projection de puissance aérienne : une capacité historique de l'armée de l'air

La projection de puissance aérienne est indissociable de la nouvelle stratégie française d'action extérieure qui se met en place à partir des années 1970, notamment à l'initiative du Président Valéry Giscard d'Estaing. Afin de répondre à cette stratégie plus interventionniste, l'armée de l'air doit être capable d'intervenir sur une longue distance et sous court préavis, principalement en Afrique.

Si les objectifs sont évidemment complètement différents, la capacité de projection de puissance de l'armée de l'air découle directement des pratiques introduites pour mettre en œuvre la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire. Mis en place pour les besoins de la dissuasion nucléaire sur Mirage IV, le ravitaillement en vol est progressivement généralisé dans l'armée de l'air afin de répondre à l'élongation entre la métropole et les théâtres d'opération. De même que pour la dissuasion nucléaire, le couple avion de chasse – ravitailleur constitue le cœur de la projection de puissance aérienne. Dès février 1969, l'armée de l'air commence à s'entraîner à cette nouvelle mission avec la réalisation du premier raid à longue distance sans escale réalisé par trois F-100 accompagnés d'un C-135 entre Toul et Dakar. À partir de sa mise en service en 1975, l'avion d'attaque Jaguar, apte au ravitaillement en vol, constitue le fer de lance de la projection de puissance de l'armée de l'air.

À ce titre, l'opération Lamantin, déclenchée en novembre 1977, marque une nouvelle étape dans l'emploi de la puissance aérienne. Afin de faire cesser les attaques du front Polisario contre la Mauritanie et d'éviter la déstabilisation de la corne occidentale de l'Afrique, la France décide d'intervenir militairement. L'opération Lamantin prend la forme de plusieurs raids d'avions de chasse Jaguar, décollant de Dakar, contre les colonnes de véhicules du front Polisario. Les avions de l'armée de l'air réussissent à intercepter et frapper les colonnes situées à des distances comprises entre 800 et 1 200 km de leur base de départ à Dakar. Une fois les frappes effectuées, les Jaguar reviennent se poser directement sans escale démontrant la capacité de l'armée de l'air d'effectuer des frappes à grande distance sans escale. Bien que modeste par sa taille, l'opération Lamantin dessine un nouveau cadre d'emploi pour les forces aériennes et constitue un exemple significatif de projection de puissance aérienne.

Une cohérence globale au service des interventions extérieures

À l'heure actuelle, la projection de puissance constitue toujours une capacité fondamentale répondant à la posture stratégique française d'intervention, comme le rappelle le dernier Livre Blanc. Les possibilités techniques des vecteurs aériens modernes démultiplient les distances couvertes lors des opérations de projection.

Par exemple, les premiers raids lors de l'opération *Harmattan* en mars 2011 impliquent une distance de 2 300 km rien que pour arriver au-dessus de l'objectif.

Lors des débuts de l'opération *Serval* au Mali, quand la réactivité est primordiale, les Rafale parviennent à effectuer une mission de frappe au-dessus du Mali en décollant de leur base de St-Dizier, couvrant la distance record de 6 000 km avant de se poser sur la base aérienne de N'Djamena.

Si cette capacité s'appuie en premier lieu sur les qualités intrinsèques des plates-formes aériennes et sur le ravitaillement en vol, elle repose plus largement sur un large socle de capacités et de savoir-faire « pointus ». En effet, la projection de puissance à longue distance sans empreinte au sol exige une préparation en amont importante et très consommatrice de renseignements et de moyens ISR. Les capacités C2 s'avèrent également indispensables à la réalisation des missions de projection de puissance. Depuis la base aérienne de Lyon Mont-Verdun, l'armée de l'air est capable actuellement de commander et de conduire des opérations aériennes très éloignées du territoire national sans nécessairement avoir à déployer un centre C2 sur le théâtre d'opération. En dernier lieu, la projection de puissance repose également sur un entraînement régulier et réaliste à cette mission exigeante. Les exercices *Iroquois*, impliquant un vol à longue distance depuis le territoire national vers Djibouti et se terminant par le tir fictif de missiles de croisière *SCALP*, fournissent un entraînement adapté à la réalisation de cette mission.

La capacité de projection de puissance aérienne telle qu'elle est détenue par l'armée de l'air française permet de disposer aujourd'hui d'un outil autonome et réactif au service des interventions extérieures. Ce type de mission constitue un levier politique et diplomatique de premier ordre pour la politique extérieure de la France.

À l'avenir, la mission de projection de puissance aérienne devra tenir compte des défis induits par les stratégies d'interdiction de zone (*anti-access/area denial*). Ces stratégies, qui reposent en partie sur l'emploi massif de systèmes sol-air, visent précisément à contrarier notre capacité d'intervention extérieure en annulant la supériorité aérienne dont jouissent actuellement les forces aériennes occidentales. Afin de préserver notre liberté d'intervention, une réponse globale liant des améliorations capacitaires dans un ou deux domaines précis, des évolutions conceptuelles au maintien d'un niveau d'entraînement important permettrait de faire face à ce nouveau défi.

Bibliographie

Forget M., *Nors forces aériennes en Opex-Un demi-siècle d'interventions extérieures*, Economica, 2013,

Facon P., « Projection de force et de puissance aérienne : le cas de l'armée de l'air en Afrique subsaharienne, des années soixante aux années quatre-vingt », *Penser les ailes françaises*, n° 14, pp 64-70

Enjeux juridiques, éthiques et opérationnels de la guerre des drones

Par Jean-Christophe Noël, chargé des affaires stratégiques au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère des Affaires étrangères

Le visiteur d'un salon de l'aéronautique quitte bien souvent l'aéroport hôte de l'évènement le sourire aux lèvres. Il a retenu son souffle en suivant les figures serrées et les acrobaties les plus improbables des avions de chasse lors des présentations aériennes. Mais gageons qu'il a également probablement été impressionné par l'essor des robots aériens, dont il a pu découvrir les différents modèles au sol. Ce que laissait présager la lecture de l'ouvrage *Wired for War* (1), à savoir que la guerre du futur serait robotique ou ne serait pas, semble advenir ! Les drones ont montré leur plus-value dans les récentes campagnes aériennes, comme en Libye en 2011, et sont devenus un atout essentiel pour accomplir une manœuvre aéro-terrestre. Ils se sont définitivement imposés dans l'armée américaine au cours des dix dernières années, qui en déploie aujourd'hui 8000 exemplaires de différents types.

Mais leur participation à certaines missions suscite de plus en plus de commentaires. Notamment l'emploi systématique de trente-six drones très particuliers, au profit de la CIA, qui a cristallisé les débats et les critiques. Ils sont utilisés pour effectuer des assassinats ciblés loin des lieux de combat, au milieu d'une population civile qui ne prend pas part aux affrontements. Les enjeux juridiques ou éthiques soulevés par ces débats sont lourds de sens.

Résumons les arguments des uns et des autres. D'un point de vue juridique, l'administration américaine estime être engagée dans un conflit armé non-international contre Al-Qaïda et ses forces associées. Elle estime donc pouvoir appliquer le droit international humanitaire, qui, dans certaines conditions, permet de légaliser les assassinats ciblés. Dans ce cadre, le *Department of Justice* (DoJ) a tenté de préciser ses propres critères dans un *draft paper* publié pour un usage interne le 8 novembre 2011, mais révélé au grand public en février 2013. Il est indiqué dans ce document que l'assassinat ciblé est un acte légal de légitime défense pourvu que trois principes soient respectés : l'individu doit constituer une menace imminente d'attaque violente contre les États-Unis, sa capture doit être impossible et l'opération doit respecter les principes du droit de la guerre.

Cette interprétation alimente de nombreuses réactions négatives. Les critiques interrogent les diverses notions présentées dans le document du DoJ, estimant qu'elles sont mal définies ou sujettes à des interprétations discutables. Un exemple parmi d'autres : les opposants rappellent à l'envie des propos de James Clapper, Directeur du renseignement national (*Director of National Intelligence*), qui affirmait en mars 2013 que seul Al-Qaïda dans la péninsule arabique pourrait avoir la capacité et la volonté de frapper les États-Unis. Dans ce cas, comment justifier des frappes au Pakistan alors qu'il n'existe pas de menace imminente d'attaque violente contre les États-Unis fomentée depuis cette région ?

Les débats font également rage sur le plan éthique. Ils ont souvent comme enjeu l'effet des frappes sur les populations. Pour les adversaires des frappes ciblées, les tirs depuis les drones n'empêchent pas les dommages collatéraux et la mort de victimes civiles innocentes. Des Américains, ciblés ou non, font même parfois partie des victimes (2). Des frappes sont en outre déclenchées sur des individus dont on ignore l'état civil, mais dont le comportement observé depuis le ciel inspire de la suspicion et suggère très fortement qu'il est un adversaire des États-Unis.

Les partisans de l'emploi des drones armés préfèrent souligner qu'ils sont le moyen le plus efficace pour limiter les dommages collatéraux. Il est possible de choisir le moment opportun pour déclencher la frappe, par exemple quand la cible est isolée. Par ailleurs, la précision des armements tirés empêche des dégâts trop importants. Et autre argument de poids, la vie des soldats américains n'est pas mise en danger.

Restent les enjeux opérationnels. Ces frappes sont-elles efficaces dans le cadre d'une stratégie contre-terroriste ? Là encore, adversaires et laudateurs des frappes de décapitation se renvoient leurs arguments. Les premiers insistent sur le fait que les proches des victimes innocentes sont anéantis, qu'ils réclament vengeance et qu'ils rejoignent Al-Qaïda pour en découdre avec les Américains. Les seconds répliquent que les organisations terroristes sont sévèrement touchées et que leurs responsables vivent sans cesse avec la crainte d'être tué, ce qui limite leur liberté d'action.

Pour Obama, l'affaire est bien tranchée, comme l'indique son dernier discours à la *National Defense University*. Oui, les frappes des drones sont efficaces et elles ont sauvé des vies. Non, la nationalité américaine ne saurait être un critère immunisant des frappes, à partir du moment où l'individu ciblé est entré en conflit avec son pays. Et oui, la pratique fait l'objet d'un encadrement strict qui garantit une bonne application du droit.

Obama a-t-il convaincu ? Les débats sur les drones vont-ils progressivement s'éteindre ? C'est peu probable, car au-delà des polémiques actuelles et des aspects spécifiques des frappes de décapitation, d'autres questions se posent. Le fait que des opérateurs de drones, donc des hommes, puissent donner la mort sur le champ de bataille sans risquer de perdre la leur va-t-il changer la face de la guerre ? Si le prix humain à payer est nul dans un camp en temps de guerre, il peut être tentant de prendre plus de risques au niveau tactique... ou stratégique. En outre, l'automatisation fait de plus en plus de progrès. À terme des robots – aériens ou non – pourraient être capables de tirer de leur propre chef, pourvu que des critères déterminés lors de leur programmation soient remplis. La machine remplacerait l'homme dans des situations où la vie d'un être humain serait en jeu.

C'est une voie que la France se refuse d'emprunter. Certes, il n'est pas envisagé de disposer à court terme de drones armés dans notre pays, mais les projets futurs prennent tous en compte le fait que ce sera bien un homme qui disposera de l'autorisation de tir. L'actualité des drones en France est cependant autre. L'agenda est surtout capacitaire. L'armée de l'air française met en œuvre aujourd'hui quatre drones Moyenne Altitude et Longue Endurance (MALE) Harfang qui seront bientôt à bout de souffle. Ces drones sont généralement employés dans le cadre de missions de surveillance ou de reconnaissance. Rappelons-le encore une fois, ils ne sont pas armés. La France devrait posséder le savoir-faire industriel pour développer vers 2025 un nouveau drone MALE, français ou européen. En attendant, elle cherche à acquérir un drone intermédiaire à l'étranger qu'elle adapterait à ses besoins et normes. Les journaux ont rendu compte de négociations avec les Américains sur une version non armée du Reaper.

L'arsenal français pourrait également s'enrichir à terme d'un *Unmanned Combat Aircraft Vehicle* (UCAV). Ce type de drone doit être capable d'effectuer des missions offensives dans un environnement de guerre de haute intensité, de manière autonome ou avec des avions de chasse. Les missions les plus dangereuses, notamment au début d'un conflit où les défenses adverses ne sont pas entamées, pourraient leur être confiées. Cet UCAV pourrait être produit avec les Britanniques et entrer en service vers 2030. Il constituerait avec les Rafale l'essentiel des capacités d'attaque de l'armée de l'air française.

La bonne nouvelle est que vous avez pu admirer cet avion de chasse, fleuron de notre aviation, en l'air et au sol lors de ce 50^{ème} Salon du Bourget. Alors essayez d'imaginer les ciex du Bourget dans vingt ans, quand le Rafale effectuera sa présentation avec un UCAV qui l'accompagnera harmonieusement en patrouille rapprochée !

Notes

(1) Singer P. W., *Wired for War, The Robotics Revolution and Conflict in 21th Century*, Londres, Penguin Books, 2009.

(2) L'Administration américaine a reconnu pour la première fois le 22 mai 2013 être à l'origine de la mort de quatre ressortissants américains suite à une frappe de drone.

Les moyens spatiaux : une priorité pour la défense

Par le Lieutenant Marie-Madeleine Marçais, adjointe au chef de la section Études du Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA)

Si l'espace extra-atmosphérique a été reconnu comme un champ d'affrontement, il ne peut être placé au même rang que les trois milieux terrestres, maritimes et aériens, sur le plan militaire. En effet, comme le faisait remarquer Hervé Couteau-Bégarie dans son *Traité de stratégie*, « *il n'existe pas, pour l'instant, de lutte [dans le sens de combat armé] pour la maîtrise de l'espace visant à la maîtrise du milieu par le contrôle des orbites favorables et leur interdiction à l'adversaire et à son utilisation directe contre la surface* » En d'autres termes, la guerre n'a pas été exportée dans l'espace et, ce milieu n'a pas vocation à devenir un théâtre d'opération.

Contrairement à l'occupation des trois milieux traditionnels, celle de l'espace n'est jamais une fin en soi mais un moyen d'imposer sa volonté au sol. Garantissant notre autonomie d'appréciation (1) et augmentant notre efficacité opérationnelle (2), les moyens spatiaux apparaissent particulièrement indispensables dans le contexte stratégique et économique actuel (3).

Les moyens spatiaux, garants de notre autonomie d'appréciation

Historiquement, dans le contexte de l'affrontement Est/Ouest, les moyens spatiaux ont tout d'abord servi à la surveillance de l'arsenal nucléaire de l'adversaire. Après la mise en orbite de Spoutnik (1957), les États-Unis lancent rapidement un programme de renseignement satellitaire et sont suivis quelques années plus tard par les Soviétiques. Des programmes sont également développés pour détecter des tirs de missiles intercontinentaux ou encore des explosions nucléaires. Les satellites d'écoute, quant à eux, permettent l'interception des télémesures des missiles balistiques en essai. La guerre froide terminée, ces capacités gardent leur pertinence en permettant toujours aux puissances qui les détiennent d'apprécier de façon autonome les activités nucléaires de certains pays.

Un exemple, relativement récent, est particulièrement révélateur de l'intérêt représenté par les moyens spatiaux d'observation. Il s'agit du rôle joué par les satellites Hélios juste avant le conflit irakien de 2003. Lors d'une réunion à l'OTAN, Michèle Alliot-Marie a pu opposer à Donald Rumsfeld – qui prétendait lui montrer des photographies de rampes de lancement irakiennes risquant de porter des charges nucléaires – les vues prises par les satellites français qui montraient que ces fameuses rampes de lancement étaient des silos à blé. L'autonomie d'appréciation assurée par ces moyens satellitaires a ainsi permis à la France d'user de sa liberté de décision en refusant d'intervenir en Irak. S'ils se révèlent indispensables sur le plan stratégique, leur rôle est aussi primordial sur le plan opérationnel.

Les moyens spatiaux : garants de notre efficacité opérationnelle

La guerre du Golfe a marqué un tournant en matière d'emploi des moyens spatiaux. Ces derniers sont désormais appelés à être associés de plus en plus étroitement aux combats menés sur terre. Aujourd'hui, toute la gamme des moyens satellitaires est sollicitée dans chacune des phases opérationnelles dans le but d'aboutir à des opérations victorieuses. Les satellites d'observation et de renseignement électromagnétique sont utilisés en phase de planification et de préparation de missions, puis en phase d'évaluation des frappes. En établissant des liaisons inter et intra théâtre, les satellites de communications jouent un rôle fondamental en phase de conduite. Les satellites de positionnement et de navigation sont également indispensables, notamment parce qu'ils garantissent des frappes précises. Ce soutien des moyens spatiaux dans les opérations apparaît d'autant plus prégnant dans les opérations actuelles qui diffèrent des opérations classiques.

En effet, la lutte contre le terrorisme a particulièrement mis en lumière un nouveau modèle d'opérations : celui des conflits asymétriques. Ces conflits brouillent, d'une part les règles de combats traditionnels ; d'autre part, ils sont à l'origine de menaces non strictement circonscrites à un champ géographique délimité (le théâtre d'opération proprement dit). La menace est désormais globale. Les puissances occidentales ont alors dû s'adapter en termes de planification et de conduite des combats et, par conséquent, en termes de moyens utilisés. Afin, de pallier l'incertitude qui règne dans ce type de conflit, le but était de se doter de capacités permettant de connaître et d'anticiper les menaces et d'adapter notre action le plus rapidement possible.

En permettant la maîtrise d'un espace en quatre dimensions (approche globale et accélération de la vitesse de la boucle Orientation-Observation-Décision-Action) (4), les moyens spatiaux apparaissent alors particulièrement appropriés.

Les moyens spatiaux : indispensables à la Défense dans le contexte stratégique et économique qui est le nôtre

Actuellement, du fait de la place accordée au renseignement et de la réduction des formats des forces que nous impose la crise financière et économique mondiale, conserver et perfectionner nos capacités spatiales apparaît prioritaire pour la Défense. En effet, la notion de surprise stratégique (5) est toujours très actuelle comme le confirme le nouveau Livre blanc. Afin d'y faire face, il est nécessaire de conserver la permanence de la fonction stratégique de connaissance et d'anticipation assurée, notamment, par des capacités spatiales de surveillance et d'interception électromagnétique (6). La priorité donnée à nos moyens de renseignement est ainsi largement réaffirmée et fonde le pilotage français de la composante spatiale optique du programme multinational MUSIS et le lancement du programme national de renseignement électromagnétique CERES.

Particulièrement bien adaptés au contexte stratégique, les moyens spatiaux sont également bienvenus dans le contexte de rigueur budgétaire que nous vivons. Reconnus comme des multiplicateurs de force, ils permettent, par conséquent, de garantir notre efficacité opérationnelle avec moins de moyens. Ainsi, comme l'affirmait récemment le général Arnaud, commandant le Commandement Interarmées de l'Espace, « *l'espace est d'abord un outil de souveraineté et un élément structurant de notre politique. [...] Il est et sera de plus en plus un vecteur de puissance susceptible de préserver la supériorité qualitative des armées.* » (7).

Notes

(1) Coutau-Bégarie H., *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 6^e éd., 2008, coll. Bibliothèque Stratégique, p. 941.

(2) Il est vrai, que dans les débuts de la conquête spatiale, des programmes ont été développés et même testés pour faire la guerre dans l'espace. Sous la présidence de Georges W. Bush, dans la mouvance du concept de *space dominance*, des théories de stratégestes américains ont été formulées pour faire de l'espace un théâtre de guerre. Toutefois, la situation de spatiodépendance des puissances spatiales, combinée à la vulnérabilité des satellites (par nature fragiles, ils évoluent dans un milieu où gravite un nombre croissant de débris spatiaux), les amène à sécuriser l'espace extra-atmosphérique et non à y développer des moyens offensifs.

(3) Intervention de Michèle Alliot-Marie, Forum UMP, Bordeaux, décembre 2006, in, Didier Lucas, « Quelle politique spatiale pour la France ? Donner plus d'espace à l'industrie », *Les notes stratégiques de l'Institut Choiseul*, juillet 2012, p8.

(4) « *La dimension spatiale porte à l'extrême un double phénomène déjà observé à propose de la dimension aérienne : la dilatation de l'espace et la contraction du temps.* », in Coutau-Bégarie H., *op.cit.*, p. 943

(5) « [...] événement de caractère intentionnel, peu ou mal anticipé, impliquant la défense et la sécurité d'un État », in CHEM, « La surprise stratégique », *Revue défense nationale*, mars 2008, n° 706, p. 41.

(6) *Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale*, Paris, avril 2013, p. 91.

(7) GDA Yves Arnaud, « Espace militaire, le CIE opérationnel », *Défense et sécurité internationale*, février-mars 2013, Hors-série, n° 28, p44 - 47.

Un nouveau modèle économique pour l'industrie

Par Renaud Bellais, chercheur associé à l'ENSTA Bretagne

L'industrie de défense doit faire face à une contraction des dépenses militaires en France et en Europe qui, si elle ne remet pas fondamentalement en cause l'industrie telle qu'elle existe, constitue un moment critique.

Selon Eurodéfense, les effets de la crise des finances publiques sont maintenant perceptibles au niveau de l'effort de défense. Dans l'Union européenne, les dépenses de défense ont ainsi baissé de 4% entre 2010 et 2012, mais la tendance est bien plus forte concernant l'équipement : les budgets ont chuté de 13% sur deux ans. Si d'aucuns peuvent espérer y voir un choc conjoncturel, il est raisonnable de voir la période actuelle comme une transition vers un autre modèle économique.

En effet, la plupart des programmes majeurs sont en production du fait de la modernisation du parc et des besoins suscités par les opérations récentes, mais les volumes de livraison sont décroissants pour la plupart des systèmes. Il est aussi fort probable qu'aucun programme majeur ne soit lancé avant longtemps, comme le montre le projet de loi de programmation militaire 2014-2019. Qui plus est, les marchés internationaux deviennent de plus en plus concurrentiels et les exportations ne parviendront pas à compenser la réduction des commandes nationales. L'industrie doit donc s'adapter.

En effet, le modèle actuel est tout à fait adapté au contexte de la guerre froide, dans une logique de course technologique face à un adversaire investissant massivement pour développer des capacités toujours plus performantes (logique de panacée). Pour éviter une surprise stratégique, il était nécessaire de maintenir les équipements de défense à la frontière de la technologie. De ce fait, l'obsolescence programmée des équipements était au cœur de la dynamique capacitaire au cours de la guerre froide.

Cette course entre système et anti-système n'a pas totalement cessé. Elle reste pleinement d'actualité dans certains domaines comme la dissuasion. Il est ainsi toujours nécessaire de poursuivre l'effort d'innovation à la fois dans les vecteurs et la défense anti-missiles du fait de la maîtrise croissante des technologies associées par de nouvelles puissances. L'innovation est aussi nécessaire pour répondre aux besoins de capacités identifiés lors des opérations récentes.

Cependant ce besoin de ruptures technologiques ou capacitaires n'est plus aussi marqué dans d'autres domaines. Compte tenu de l'absence de compétiteurs sérieux à un moyen terme, l'évolution rapide des équipements apparaît moins impérative. De plus, la réduction du pouvoir d'achat des armées rend le modèle industriel actuel difficilement préservable tel quel.

Ceci pose un défi majeur, car ce modèle permet de maintenir *per se* les compétences de l'industrie dans le développement comme dans la production. Sa remise en cause appelle donc la définition d'une approche alternative qui assure la préservation des capacités industrielles nécessaires au maintien de l'autonomie stratégique.

Le défi pour la base industrielle n'est donc pas des moindres. Il convient de repenser le fonctionnement de l'industrie et des relations État-industrie. Ce qui est en jeu est assez évident : il faut évoluer d'un modèle de génération d'équipements à un modèle d'évolution incrémentale et d'adaptation opérationnelle des plateformes existantes, dont la durée de vie sera significativement plus longue que les précédentes (logique de panoplie).

Ceci revient à repositionner le jeu d'acteurs autour des équipements. Les trois stades des programmes (R&D, production, MCO) doivent être conservés, car ils garantissent la cohérence des compétences de l'industrie, mais ils doivent être pensés différemment.

La R&D restera une dimension-clé. C'est par la capacité à maîtriser les technologies et à se maintenir à la pointe de l'innovation que la France peut rester un acteur international crédible. L'effort de R&D doit permettre de préserver la capacité d'innovation et d'adaptation des équipements. Toutefois, il est important de sélectionner les projets sur lesquels porter l'effort car, pour une technologie donnée, un niveau minimal d'investissement est requis pour maîtriser l'état de l'art et rester pertinent.

Qui plus est, le centre de gravité de la R&D va certainement se déplacer du développement de la future génération d'équipements à l'évolution continue des plateformes en service. Un tel déplacement constitue une solution pour maintenir les bureaux d'études.

Le maintien des capacités et des compétences de production constitue le défi majeur. D'ici une décennie, les principaux programmes actuels seront achevés. Or, il semble illusoire de préserver une base industrielle efficace en se contentant d'un effort de R&D : des connaissances sans capacités d'industrialisation sont d'un secours limité, surtout pour pouvoir réagir rapidement si des besoins nouveaux s'imposent.

Là aussi, un basculement du centre de gravité semble nécessaire. Il est envisageable de préserver une partie conséquente des savoir-faire liés à la production en les mobilisant sur le soutien des plateformes en service. Ceci suppose toutefois que les armées confient l'essentiel de la partie industrielle du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) à l'industrie. En période de contraction budgétaire et de réduction de l'activité de production, il est important d'optimiser les capacités industrielles pour à la fois assurer la disponibilité des équipements et préserver les moyens industriels nécessaires à moyen et long termes.

Le soutien des équipements en service va enfin prendre un rôle de plus en plus important aussi bien pour les armées que pour l'industrie, d'autant que les plateformes vont rester en service bien plus longtemps. Cette évolution du modèle industriel n'est pas complètement nouvelle. Certains groupes comme DCNS ou Eurocopter ont déjà mis un accent très fort sur le soutien dans leur portefeuille d'activités.

Cependant, l'industrie doit ici faire sa révolution pour repenser la place du MCO dans son modèle économique global. Les choix faits par les entreprises des « petits pays » producteurs sont intéressants à observer à cet égard. Il peut aussi être utile de regarder ce que font certaines entreprises dans le civil, notamment Safran dans les moteurs, pour repenser le modèle de l'industrie de défense.

Au-delà du positionnement de l'industrie sur le cycle de vie des plateformes se pose enfin la question de l'optimisation de la base industrielle elle-même. Il est certain que le marché français est devenu trop étroit pour assurer la pérennité des compétences industrielles dans certains domaines. Ceci pose la question d'une rationalisation de l'outil industriel au-delà des frontières.

Si une approche industrielle au niveau de l'Union européenne apparaît difficile, il n'en reste pas moins que certains regroupements seront nécessaires pour viabiliser des compétences en Europe du côté de l'offre comme de celui de la demande. Les États peuvent-ils accepter et structurer une interdépendance dans le domaine de l'armement ? Vont-ils devoir accepter de laisser-faire l'industrie dans cette nécessaire restructuration ? Ceci conduit à s'interroger sur la manière dont les chaînes de valeur peuvent s'internationaliser dans l'industrie de défense, à l'échelle européenne mais aussi au-delà.

L'appétit mesuré d'Embraer sur la défense

Par Yannick Quéau chercheur associé au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP, Bruxelles)

Embraer figure au nombre des industriels brésiliens jouant un véritable rôle de locomotive pour l'économie du géant sud-américain. Sa performance est d'autant plus appréciable qu'elle a lieu dans des segments allant de l'aéronautique civile et militaire aux systèmes de sécurité et de surveillance du territoire impliquant des satellites, c'est-à-dire des domaines où les acteurs de l'hémisphère Nord (États-Unis, Canada, France, Royaume-Uni, Allemagne, Russie, Japon ou encore Chine et Israël) laissent en général peu de place à leurs homologues de la partie du sud du globe. Le leader mondial du marché des jets régionaux, devant le Canadien Bombardier, revient pourtant de loin puisqu'il a failli être englouti par la cure d'austérité imposée au tournant des années 1980 et 1990 aux industriels brésiliens actifs dans la défense. Le groupe a survécu à cette période au prix de lourds efforts de restructuration et d'un recentrage sur ses activités civiles s'accompagnant d'une marginalisation drastique de la part du militaire dans sa stratégie de développement. C'est donc une forme de retour vers la défense qu'a amorcé la firme de São José dos Campos au cours des années 2000 lorsqu'elle a été incitée à soutenir le renouveau des ambitions militaires de Brasilia.

En 2012, le chiffre d'affaires du groupe dans la défense a dépassé le milliard USD (17 % du total) pour un carnet de commandes total de 3,5 milliards USD. D'ici 2020, la direction du groupe anticipe une stabilisation de la part « défense » dans les activités autour de 20 %. Ce seuil pourrait toutefois varier en fonction du sort réservé à l'aviation civile (qui s'annonce plutôt bon pour les jets régionaux), mais aussi de celui de certaines plateformes militaires (Super Tucano, KC-390), des retombées probables attendues dans le cadre du programme d'avion de combat F-X2 poursuivi par Brasilia ou encore de la confirmation de la percée du groupe dans les systèmes de surveillance et le spatial, un milieu où les composantes duales viennent brouiller la frontière entre les domaines civils et militaires.

Du Super Tucano au KC 390 : illustration d'un positionnement ciblé

Embraer a pu maintenir des activités minimales dans la défense pendant la période de vaches maigres en ciblant habilement des produits de niche sur les marchés *low cost* et *medium cost* (avion d'attaque au sol A-1/AMX, par exemple) et en proposant des versions militaires d'avions de transport civil (ERJ-145 et EMB-140 AEW&C, notamment). La stratégie a principalement consisté à se concentrer sur les marchés délaissés par les groupes leaders du domaine et donc à éviter toute confrontation avec les groupes américains, européens ou encore russes. L'EMB-314 Super Tucano, sans conteste le produit phare d'Embraer, s'inscrit parfaitement dans cette logique. Il s'agit d'un avion turbopropulsé d'entraînement ou d'attaque au sol développé depuis la fin des années 1970. Il offre une solution *Air Power* à bas coûts à des forces nationales aux prises avec des ennemis faiblement équipés voir dépourvus d'aviation militaire et/ou d'outils de lutte antiaérienne. L'appareil correspond parfaitement aux besoins actuels de nombreux pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et de la région Asie-Pacifique qui doivent réguler des espaces où sévissent des trafiquants (de drogues, de bois, de métaux, de personnes, etc.) lourdement armés et où le risque de rébellion est parfois présent. Le Super Tucano domine outrageusement son segment en dépit des efforts de la firme kansasaise Hawker-Beechcraft de hisser sa plateforme T-6 Texan II au niveau de fiabilité de son concurrent. En 2012, l'avion brésilien a même été préféré au modèle américain par le Pentagone dans le cadre d'un contrat de 355 millions USD pour vingt appareils d'entraînement turbo-propulsés.

Si le Super Tucano a encore probablement de beaux jours devant lui, pour Embraer, l'avenir en matière d'aviation militaire se situe davantage du côté du biréacteur de transport tactique ou de ravitaillement KC-390 qui doit venir concurrencer les CASA/IPTN CN-135/300 d'Airbus, voir les C-130 de Lockheed Martin ou encore l'A400M d'Airbus. Le programme, d'un montant initial de 3 milliards USD, a été lancé en 2009, les premières livraisons étant prévues pour 2016. Là aussi la firme cible un segment où les perspectives sont bonnes (marché potentiel estimé à 700 exemplaires d'ici 15 ans), mais qui a pourtant été délaissé par les géants de l'industrie militaire. Hormis l'A400M, aucune nouvelle plateforme tactique n'a fait son apparition depuis de nombreuses années, et encore, le quadriréacteur d'Airbus, bien que relativement polyvalent, est

surtout un transporteur stratégique. La concurrence risque donc de pâtir des innovations de l'avion d'Embraer en matière de conception et de consommation d'énergie, par exemple. Les forces brésiliennes prévoient d'acquérir 28 KC-390 à partir de 2016 et assureront le plus gros des commandes, au moins dans un premier temps. L'Argentine (5 unités), le Chili (6), la Colombie (12), la République tchèque (2) et le Portugal (6), dont les instances publiques et les industries sont partenaires du programme, figurent également au nombre des acquéreurs. La Suède et la France se sont un temps montrées intéressées, mais uniquement dans le cadre des négociations entourant le programme F-X2. Devant palier les retards de l'A400M, la plateforme privilégiée par Paris pour ses futures acquisitions d'avions tactiques/stratégiques, le gouvernement français a en fait opté en 2010 pour l'achat de 8 CASA/IPTN 235/330 dans le cadre d'un contrat de 250 millions d'euros. L'Afrique du Sud, qui a par ailleurs développé plusieurs partenariats avec le Brésil dans d'autres secteurs de la défense (les missiles, notamment), étudie également le KC-390.

L'orientation initiale ITAR free de la plateforme, combinée aux limites technologiques des pays partenaires du programme, a permis aux équipementiers européens (hors Portugal et République tchèque) de se positionner avantageusement dans la chaîne de valeur d'Embraer. Ils sont en effet nombreux, des Français Thalès et Sagem Défense Sécurité, à l'Espagnol Hispano-Suiza (filiale comme Sagem du groupe français Safran) en passant par les Britanniques Cobham et BAE Systems ou encore l'italien Selex Galileo, à fournir des systèmes pour le KC-390. De manière plus surprenante, on constate finalement qu'il en va de même pour plusieurs firmes américaines comme Rockwell Collins, Eaton, Esterline, Goodrich ou Jabil, ce qui semble marquer une certaine inflexion par rapport au souhait d'origine du Brésil de proposer un produit en tous points affranchi de la tutelle américaine pour les ventes à l'international.

L'acteur-clé du programme F-X2

Les points de rencontre entre le Brésil et les États-Unis sont actuellement nombreux. Les efforts de Boeing pour exporter le F-18 Super Hornet sont en phase avec le désir des décideurs de Washington de refaire leur retard sur un marché brésilien qu'ils estiment avoir trop longtemps négligé. Cette démarche rejoint l'intérêt affiché par Embraer envers les commandes du Pentagone. L'accès au marché américain est en effet une des grandes ambitions du groupe brésilien. Ce dernier a d'ailleurs déjà réussi à implanter une chaîne de production des avions d'affaires Phenom 100 en Floride, et s'était aussi positionné en partenariat avec Lockheed Martin en 2004 pour un contrat d'avions de surveillance maritime basé sur son ERJ-145 avant que le programme ne soit annulé en 2006. Sur un plan diplomatique, on doit relever que les relations entre Roussef et Obama sont nettement plus cordiales que celles qu'entretenaient Lula et Bush. C'est le séjour brésilien du président américain en 2011 qui a initié ce réchauffement qui facilite la conclusion d'ententes entre les industriels des deux pays. Dans le cadre de la visite en 2012 de la présidente brésilienne à Washington, Boeing et Embraer ont ainsi annoncé une collaboration sur la sécurité des appareils commerciaux et les biocarburants. En 2013, le voyage du vice-président américain Joe Biden au Brésil a été suivi de la signature d'une entente entre les deux avionneurs pour la commercialisation du KC-390 aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Moyen-Orient.

Cette convergence des intérêts brésiliens et américains réduit les espoirs de la concurrence dans le cadre du programme F-X2, sans conteste la clé de voute de la future structure des forces aériennes brésiliennes puisqu'il doit permettre l'achat de 120 avions de combat multirôles de 4^e génération d'ici 2025. Les partenariats conclus par Embraer avec Boeing laissent en effet songeurs. Si les deux groupes démentent l'existence d'un lien entre les dossiers, il est difficile de ne pas penser que la sélection du F-18 Super Hornet dans le cadre du programme F-X2 ne déterminera pas au moins en partie le succès des plateformes Super Tucano ou KC-390 auprès du Pentagone. Pour remporter la mise, il faudra tout de même que la firme de Chicago consente à des transferts de technologies significatifs. Il n'est pas encore dit que ces derniers atteignent le niveau attendu par les acteurs brésiliens (État et industriels). L'assouplissement anticipé des ITAR par le Congrès américain pourrait en cela s'avérer décisif.

Dans ce contexte, le suédois Saab AB qui peine à assurer un avenir au vieillissant Gripen NG paraît hors jeu. Du côté français, l'heure n'est pas à l'optimisme. On se raccroche à l'espoir d'être prêt à céder le code source de l'avionique du Rafale, c'est-à-dire le cœur technologique de l'appareil; un espoir suffisant pour convaincre le Brésil de devenir le deuxième pays au monde hormis la France (en attendant éventuellement, l'Inde ou le Qatar) équipé de la plateforme de Dassault. Vu de Paris, on peut craindre que l'offre hexagonale soit devenue une manière d'étalonner la proposition de l'avionneur améri-

cain et donc d'accroître la pression sur ce dernier pour maximiser les retombées industrielles et technologiques au Brésil. Peut-être aussi que les révélations d'espionnage du Brésil par les États-Unis dans le cadre de l'affaire PRISM ont échaudé Brasilia au point de nuire à Boeing. Quoi qu'il en soit, entre accès au marché américain et transferts de technologie majeurs autorisant le développement de capacités de premier plan en matière d'avion de combat moderne, Embraer est incontestablement l'acteur-clé du programme F-X2.

Une volonté de s'imposer dans la gestion des frontières et le spatial

Dans un secteur plus éloigné de l'aviation, l'organisation successive par le Brésil des deux événements planétaires les plus importants, à savoir la Coupe du monde FIFA 2014 et les Jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016, servent de moteur au développement de capacités domestiques de premier plan en matière de surveillance et de technologies spatiales. En complément d'outils destinés aux zones urbaines du fait de la nature des événements sportifs, le gouvernement brésilien s'efforce également de déployer des structures visant à renforcer ses moyens de contrôle sur les régions frontalières (l'Amazonie, notamment) et sur les eaux territoriales (les réserves pétrolières offshores, entre autres). Cette ambition nationale prend corps dans les programmes SISFRON (*SISistema integrado de monitoramento de FRONteiras*) et SISGAAZ (*SISistema de Gerenciamento da Amazônia Azul*).

Embraer s'appuie sur le dynamisme du marché domestique des systèmes de surveillance pour développer son offre de produits et pour acquérir les compétences qui lui font encore défaut dans les segments les plus porteurs (le spatial, notamment). Dans le but d'obtenir de nouveaux savoir-faire, la firme de São José dos Campos conclut des partenariats avec les fournisseurs étrangers comme celui établi avec Thales Alenia Space. Cette filiale conjointe de Thalès (67 %) et de Finmeccanica (33 %) a remporté en août 2013 un contrat de 700 millions d'euros pour la construction de deux satellites à usage dual, l'accord étant assorti de transferts de technologie à Visiona, une coentreprise détenue par Embraer (51 %) et Telebras (49 %).

Embraer procède aussi à des achats ciblés de petites et moyennes entreprises innovantes (Atech et Orbisat, par exemple) qui l'autorisent à l'occasion à se positionner seule sur des contrats majeurs. C'est le cas pour SISFRON. Ce programme est géré par l'armée de terre brésilienne et concerne la surveillance d'une frontière terrestre longue de près 17 000 km, bordée par 11 pays (dont la France) et composée d'espaces difficilement pénétrables comme la forêt amazonienne. Il vise à mettre en réseau un ensemble de satellites, de radars et autres capteurs, de drones et de systèmes de communication et de contrôle afin de coordonner les services militaires ou civils assurant la sécurité des frontières. Déjouant les pronostics, c'est le consortium Terpo formé par Savis tecnologia e Systemas et Orbisat, deux unités contrôlées par Embraer qui a obtenu en 2012 la première tranche d'un contrat de presque 6 milliards USD. Les critères liés à l'autonomie stratégique du Brésil l'ont apparemment emporté sur des considérations fondées sur l'expérience dans des projets similaires et sur le niveau de maîtrise des technologies. La concurrence étrangère était en effet sans doute mieux armée que Terpo sur ces derniers aspects, Thales étant associée pour l'occasion à l'américaine Northrop Flight Technologies et Cassidian (groupe Airbus) faisant équipe avec Odebrecht Defesa e Tecnologia (groupe brésilien Odebrecht). On note toutefois que les gestionnaires de SISFRON ont dû se résoudre à faire intervenir des compétences étrangères via, notamment, l'Israélien Elbit Systems pour la fourniture des appareils électro-optiques.

SISGAAZ aussi appelé *Amazonia Azul* ou *Blue Amazon* devrait également être favorable d'une manière ou d'une autre à Embraer, que cette dernière obtienne la maîtrise d'œuvre ou un partenariat assorti de transfert de technologie. Géré par la marine brésilienne, ce programme qui devrait être lancé prochainement suppose un investissement de 4 milliards USD. De la même manière que SISFRON, il s'agit d'un système de surveillance des eaux territoriales basé sur des satellites mis en réseau avec des capteurs aéroportés, navals et terrestres.

Quelles limites au développement des activités de défense et de sécurité d'Embraer ?

À la lecture du portrait d'Embraer qui vient d'être dressé, il est tentant de déduire que l'avenir des activités de défense et de sécurité de l'industriel brésilien s'annonce sous de bons auspices. Dans l'ensemble à court et moyen termes c'est probablement le cas. Il convient toutefois de ne pas tirer de conclusions trop hâtivement, car plusieurs zones d'ombre planent sur le futur. Le ralentissement économique mondial continue de faire sentir ses effets. La question de la préservation des

équilibres sociaux et financiers au sein des États se pose en ce moment autant en Occident que dans les pays émergents. Le mouvement social lors de la coupe de football des confédérations n'est qu'un symptôme d'un malaise plus profond dans la société brésilienne. Il pourrait conduire le gouvernement à réviser ses priorités et à procéder à des arbitrages budgétaires défavorables aux investissements dans la défense. Ce scénario est d'autant plus plausible que le Brésil ne fait face à aucune menace militaire directe sérieuse. Confrontés à une fronde sociale, les leaders de la démocratie brésilienne pourraient peiner à justifier le financement d'une politique de puissance coûteuse ; la rhétorique nationaliste aux intonations gaullistes servie jusqu'à présent par l'establishment brésilien risquerait alors de ne plus suffire. Les délais affectant le programme F-X2 sont à cet égard riche d'enseignements. L'annonce concernant ces avions ne devrait pas être faite en 2013. L'année 2014 étant une année d'élections qui plus est marquée par la coupe du monde de football, elle ne pourrait voir aucune décision de nature à provoquer une nouvelle série de protestations populaires. Dans cette optique, le programme F-X2 ne serait lancé qu'en 2015.

Pour Embraer, un scénario fait de retards et d'ajustements à la baisse des commandes signifierait une réduction au moins partielle de la taille du marché domestique. De plus, si la *croissance molle* devait perdurer mondialement pour plusieurs années encore, il faudrait aussi anticiper des difficultés sur les marchés d'exportation s'exprimant, par exemple, par une contraction des commandes du KC-390 ou du Super Tucano. Le choix de cibler des segments où la concurrence est réduite et des domaines comme la surveillance et le spatial qui sont ouverts sur le civil devrait cependant permettre à Embraer de limiter les impacts d'une crispation durable des marchés militaires. Il faudra tout de même que les efforts de R&D de la compagnie soient sensiblement accrus. Ils sont pour le moment encore relativement modestes. Or, il est un seuil de compétitivité que des acquisitions ciblées et des transferts de technologie ne permettent pas d'atteindre.

Notes

(1) Le refus d'Embraer de s'engager dans une coentreprise avec AgustaWestland pour la production d'hélicoptères sur le sol brésilien peut aussi se comprendre à la lumière de ce principe directeur. L'avionneur serait en effet entré en concurrence avec Hélibras, filiale d'Eurocopter.

(2) L'accord a connu plusieurs péripéties. Il a été un temps suspendu, mais pas annulé, suite à une réclamation d'Hawker-Beechcraft appuyée par des élus du Congrès. En principe, le choix d'Embraer a été confirmé en février 2013. Le programme chemine depuis normalement, mais il n'est pas exclu de voir la firme du Kansas user de nouveaux arguments administratifs et juridiques. Dans le cadre de ce contrat Embraer fait équipe avec Sierra Nevada Corp. (SNC), une compagnie spécialisée dans l'électronique de défense et spatiale et dont le siège social se trouve à Sparks dans le Nevada.

(3) Les *International Traffic in Arms Regulations* sont les restrictions légales fédérales imposées à la vente des technologies sensibles hors des États-Unis.

(4) Une trajectoire en sol américain qui, toutes proportions gardées, n'est pas sans rappeler celle connue par Airbus.

Portraits du mois

Trois chercheurs de renommée internationale viennent de rejoindre l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne de Paris (IESUE), renforçant l'équipe dirigée par Antonio Missiroli avec laquelle l'IRSEM a entamé une fructueuse collaboration.



Thierry Tardy

Thierry Tardy vient de rejoindre l'IESUE après avoir été enseignant-chercheur, puis chargé de projet au Centre de politique et de sécurité de Genève (GCSP). Spécialiste des questions onusiennes et de maintien de la paix, expert associé au CERJ et à la chaire Raoul Dandurand de l'université du Québec à Montréal (UQAM), il dirige le pôle « Gestion de crises, relations UE-ONU, PSDC et opérations de la paix » à l'IESUE. Diplômé de la session nationale 2009 de l'IHEDN, il a enseigné à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement de Genève (IHEID) et donne régulièrement des cours au Collège Européen de Sécurité et de Défense (CESD). Sa thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris XIII, intitulée « La France et la Forpronu : enjeux et leçons d'une opération de maintien de la paix », avait été primée par l'IHEDN en 1998. Elle a été publiée deux ans plus tard en Belgique sous le titre *La France et la gestion des conflits yougoslaves - 1991-1995* (Bruylant, 2000, 504 p).

Auteur prolifique et reconnu, Thierry Tardy a publié plusieurs autres ouvrages, notamment *Peace Operations after 11 September 2011* (Routledge, 2006) et *European Security in a Global Context* (Londres, Routledge, 2010, 236 p). Son manuel *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix* (De Boeck, 2009, 288 p) fait autorité. Il collabore à l'édition de *Oxford Handbook on United Nations Peacekeeping Operations* (Oxford University Press) et s'appête à publier un nouvel opus chez Routledge, en co-direction avec Marco Wyss, intitulé *Peacekeeping in Africa: The Evolving Security Architecture*.

Son prochain article «France and the Use of Force in Peace Operations», à paraître dans l'ouvrage collectif *The Use of Force in Peace Operations*, annoncé par les éditeurs Berdal & Ucko, promet d'intéresser vivement la communauté militaire française.



Eva Gross

Spécialiste reconnue de l'action extérieure de l'Union Européenne, Eva Gross traite à l'IESUE des questions transatlantiques, européennes et asiatiques (Inde - et « AfPak »).

Au cours d'une carrière qui l'a menée successivement au Center for Transatlantic Relations de la Paul H. Nitze School of Advanced International Studies (SAIS), à l'Université John Hopkins de Washington, au Center for European Policy Studies à Bruxelles (2006), à l'ULB (Bruxelles), au CERJ - Sciences Po, et au think tank intersectoriel Stiftung Neue Verantwortung de Berlin, elle a de nombreuses publications à son actif. Son ouvrage *The Europeanization of National Foreign Policy: Continuity and Change in European Crisis Management* (Palgrave, 2011) constitue une référence, tout comme son *Perspectives for a European security strategy towards Asia* (avec G. Geeraerts, Brussels University Press, 2011) ou son *EU Conflict Prevention and Crisis Management: Roles, Institutions and Policies* (avec A. Juncos, Routledge, 2011).

On lui doit également un grand nombre de chapitres sur l'action de l'UE en Afghanistan et en Asie (ainsi «Regional Approaches in Afghanistan: the EU's Role» in H. Riecke and K. Francke (eds), *Partners for Stability: Involving Neighbors in Afghanistan's Reconstruction*, Nomos-

Verlag, 2013; ou « The EU and Asia: Towards Proactive Engagement? », in S. Biscop and R. Whitman (eds), *The Routledge Handbook of European Security*, Routledge, 2013). Ses nombreuses notes sont désormais accessibles sur le site de l'IESUE, comme « Afghanistan : enter 2014 », publiée en juillet dernier.



Florence Gaub

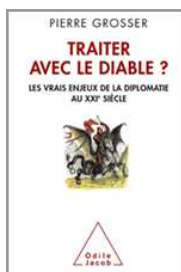
Florence Gaub vient de rejoindre l'IESUE après cinq années passées à la Faculté du Moyen-Orient du Collège de Défense de l'OTAN, à Rome. Polyglotte, spécialiste du monde arabe, de la sociologie militaire, de la reconstruction post-conflit et de communication interculturelle (notamment avec les sociétés arabes), elle dirige le pôle réforme du secteur sécuritaire en Afrique du Nord et au Moyen-Orient à l'IESUE. Ancienne assistante de recherche au Parlement allemand, Florence Gaub, franco-bavaroise, est diplômée de la Sorbonne, de Sciences-Po Paris et de l'Université Ludwig Maximilien de Munich.

Ses recherches de terrain l'ont amené à s'intéresser aux armées multiethniques et multi-confessionnelles, en Bosnie, au Liban, en Egypte ou en Irak.

Sa thèse de doctorat *Military Integration after Civil Wars: Multiethnic Armies, Identity and Post-Conflict Reconstruction*, soutenue avec brio à l'Université Humboldt de Berlin, a été publiée par Routledge (Londres, 2012, 192 p). Elle lui a permis d'être associée aux travaux du Centre d'études de sécurité de Sarajevo, de l'Institut de recherche et de formation des Nations unies à New York, mais aussi de l'Institut d'études stratégiques du Collège de guerre de l'US Army au sein duquel elle a publié plusieurs monographies, notamment *Against all Odds: Relations between NATO and the MENA Region* (SSI, US Army War College Publications, 2012, 51 p) et *The NATO and Libya: Reviewing Operation Unified Protector* (SSI, US Army War College Publications, 2013, 53 p). Une version française de cette dernière étude était parue initialement dans la *Revue Défense Nationale* sous le titre « Six enseignements stratégiques de l'opération Unified Protector de l'OTAN en Libye » (*RDN* n° 751, juin 2012, p. 71-77).

Florence Gaub publie régulièrement sur le site de l'IESUE des notes d'actualité sur les crises syrienne, irakienne, égyptienne et libyenne.

Livre du mois



Crédit photo:

Odile Jacob

Grosser P., *Traiter avec le diable ? Les vrais enjeux de la diplomatie au XXIème*, Odile Jacob, 2013, 368 p

Il n'est pas inutile de reprendre la réflexion sur la fabrique du Diable à l'heure où l'on s'interroge, entre autres, sur la marge de manœuvre des grandes diplomaties face au problème syrien, qui met aux prises des acteurs aussi peu engageants les uns que les autres (« It's hard to keep facing down Middle East Hitlers when there are no Churchills on the other side », écrivait Thomas Friedman dans le *New York Times* en septembre 2013). Et les « diables » de Pierre Grosser sont aussi nombreux que les utilisations qui ont pu en être faites par les puissances occidentales depuis le début du XX^e siècle.

On retrouve d'abord dans cet ouvrage la marque de fabrique de l'auteur : une puissance de travail qui s'exprime entre autres par presque 70 pages de notes aussi riches qu'utiles (imposer cela aujourd'hui à un éditeur grand public compte également parmi les grands enjeux diplomatiques du XXI^e siècle). Les lectures convoquées et synthétisées ici offrent un large tour d'horizon d'une question pourtant classique (la perception-construction-réduction de l'autre), éclairant la réflexion d'une multitude d'exemples, sans naturellement dépasser pour autant le résumé de Pierre Desproges, rappelé à juste titre par Pierre Grosser : « *l'ennemi est bête. Il croit que c'est nous l'ennemi alors que c'est lui* ».

On trouve ensuite l'illustration de tout ce que peut apporter l'Histoire lorsqu'elle est intelligemment mobilisée au service d'une réflexion politique, stratégique et prospective. L'ouvrage part ici de quelques syndromes célèbres, qui ont pu tour à tour inciter à l'action précipitée (Munich), ou au contraire paralyser les décideurs (Suez ou le Vietnam), et toujours à partir de simplifications abusives, plaçant au cœur de la réflexion un ennemi diabolisé. Pierre Grosser quitte alors l'Histoire pour elle-même, et passe au diagnostic politique, avant d'affronter le *policy-oriented*. Le constat est d'abord pessimiste : aucune méthode pour « traiter avec le diable » (la confrontation manichéenne, le *containment* ou l'engagement) ne s'est avérée définitivement convaincante, du fait de mécanismes de représentations qui faisaient trop souvent perdre de vue les mécanismes de la *Realpolitik*. Si traiter avec l'ennemi diabolisé est jugé à la fois comme un aveu de faiblesse et un risque politique inutile voire contre-productif, alors « *que faire ?* ». Précédemment incarné par un ennemi héréditaire ou au moins consacré, le « Diable » est désormais ailleurs, et pas seulement dans les détails : retardataires, perturbateurs antidémocratiques, criminels ou barbares. Il donne lieu à une hypothèse intéressante (p.213) : « *le diable, ce sont les restes du XX^e siècle* », mais c'est aussi la déliquescence de l'État, dans un monde dont il est temps de reconnaître qu'il ne connaîtra ni la perfection, ni la simplicité, ni les baguettes magiques —lesquelles ne résident ni dans la chasse à l'homme (de Geronimo à Ben Laden), ni dans la transformation du Méchant en parfait libéral-démocrate.

Pierre Grosser plaide tout de même pour la diplomatie, sans *appeasement* mais sans hystérie, et qui parte du bon sens : faire de la politique étrangère c'est d'abord parler à l'autre et non seulement à l'interlocuteur que l'on s'est choisi. Il avoue une légère préférence pour le modèle du *containment* intelligent, tel qu'il a pu être parfois mené face à l'Union soviétique, avec son lot d'engagement, comme la politique de Nixon-Kissinger avec Pékin. « *Le colonialisme, l'impérialisme occidental, le militarisme sont les vrais diables* », écrit-il (p.93) sur la base de Suez et du Vietnam.

Mais la nature multiforme de ce diable aujourd'hui s'impose au fil du livre. Restent quelques questions bien sûr. En dépit des efforts de certaines diplomaties pour caricaturer l'ennemi et le construire en un diable unique, l'entreprise est-elle encore possible aujourd'hui, tant ces diplomaties-là

sont obligées de reconnaître que le terrain libyen n'est pas la Syrie, ni le Mali, l'Afghanistan ? Par ailleurs, qui sont les diables des diables eux-mêmes ?

Si les États-Unis s'imposent comme le point de référence majeur de cette étude sur la construction de l'ennemi, Moscou et Pékin, le Hezbollah, Radio Mille Collines, feu Hugo Chavez ou Slobodan Milosevic ne sont pas non plus novices en la matière. On sait aujourd'hui, au Kremlin, mobiliser contre « l'impérialisme » géorgien, ou en Chine contre « l'impérialiste » japonais.

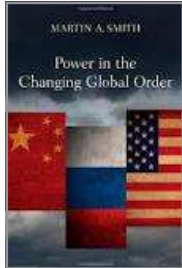
La montée en puissance des émergents (déjà bien émergés) va-t-elle réécrire la construction de l'autre sur la base de nouvelles approches plus axées sur la longue cuiller que sur la baguette magique ? Auquel cas les inventeur occidentaux de la *Realpolitik* seraient finalement battus sur leur propre terrain.

Un ouvrage à lire, incontestablement, avec un coup de chapeau à son auteur : il n'est pas donné à tout le monde de sortir vainqueur d'une confrontation de 350 pages avec le Diable.

Frédéric Charillon

Ouvrages reçus

Pensée stratégique



Crédit photo:

Polity Press

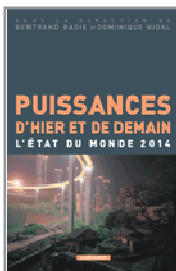
Smith A.M., *Power in the changing global order*, Polity Press 2012, 224p

Après deux excellents chapitres d'introduction sur la notion de puissance qui insistent sur l'aspect relationnel et sociologique de celle-ci plutôt que sur sa seule approche par les ressources matérielles, Martin Smith (Royal military academy, Sandhurst), revient sur l'exercice de la puissance par les États-Unis, la Russie et la Chine. C'est l'occasion de revenir de façon critique sur plusieurs concepts qui ont émaillé l'après guerre froide, à l'image de la multipolarité, de l'unipolarité, et de l'hégémonie.

Si les puissances moyennes ne sont pas traitées ici, les réflexions présentées valent pour nombre d'États. Ainsi la discussion de la définition d'une ressource par Robert Dahl (p18), comme « *toute chose pouvant être utilisée pour faire évoluer les choix spécifiques ou les stratégies d'un acteur tiers* », rappelle que la puissance, et ses ressources, ne valent que dans une relation, et non sur le seul papier. Ainsi les débats sur la légitimité de la puissance à partir des travaux de David Beetham (p29), sur la

responsabilité particulière des superpuissances chez William Fox (p37-qui prive donc les puissances moindres d'une influence digne de ce nom), ou encore sur la distinction d'Edward Rhodes (p88) entre puissance de changer les comportements et puissance de changer les croyances, lancent-ils de nombreuses interrogations dont on peut se saisir en France, en Grande-Bretagne ou ailleurs.

Frédéric Charillon



Crédit photo:

La Découverte

Vidal D., Badie D., *Puissances d'hier et de demain. L'état du monde 2014*, La Découverte, 2013, 300p

Comme chaque année depuis 1981 et après plusieurs changements de formule, *L'état du monde* nous offre un panorama critique de l'actualité internationale.

Le fil rouge annoncé pour l'année 2014 repose sur la mutation de la puissance, analysée dans ses nouvelles manifestations et ses nouveaux acteurs, avant de conclure sur le rappel des quelques situations clefs d'aujourd'hui, de la Syrie au

Kazakhstan en passant par l'Afrique du Sud ou la Colombie.

Dans cette fresque instantanée dont le message principal est que la puissance ne se niche plus là où l'on avait l'habitude de l'attendre, on retiendra, entre bien d'autres contributions, celles d'Olivier Zajec sur la puissance militaire, de Youssef Courbage sur la démographie, de Dominique Foray sur l'économie de la connaissance, de Laurent

Bonnefoy et Stéphane Lacroix sur les dynamiques islamistes, ou encore l'éclairage d'Hélène Claudot-Hawad sur les Touaregs, celui de Bernard Hourcade sur l'Iran. Comme de tradition, l'introduction de Bertrand Badie cadre l'ensemble et les nombreuses lectures de Pierre Grosser trient pour le lecteur les meilleures références de l'année.

Frédéric Charillon



Credit photo:

La Découverte

Devin G., *Sociologie des relations internationales*, La Découverte, 3ème édition, 2013, 125p

La collection Repères vient de publier la troisième édition de l'ouvrage de Guillaume Devin, professeur de science politique à Science Po, intitulé *Sociologie des relations internationales*, dont la première parution remonte à 2002. La collection est connue pour ses synthèses utiles à quiconque souhaite pouvoir se référer à un état de l'art rigoureux dans un domaine donné.

Plus qu'au carrefour de deux disciplines, la sociologie des relations internationales est le regard de la sociologie posée sur les relations internationales, l'éclairage de la seconde par la première.

Dans l'introduction l'auteur délimite l'objet de la sociologie des relations internationales qui, loin de méconnaître les théories, cherche à comprendre leur fonctionnement pratique à partir des relations entre les acteurs. Les relations internationales sont traitées par la sociologie comme un objet de recherche, celui d'un espace de relations conflictuelles coopératives. L'ouvrage, en deux parties, examine en premier lieu les variables et les enjeux de la scène internationale pour les réalistes, auxquels se sont ajoutés, à compter des années 1960, des acteurs transnationaux comme les entreprises multinationales ou les ONG, et des mouvements transfrontaliers, réduisant la marge de manœuvre de ces acteurs nationaux.

La complexité de la scène internationale a donné lieu à des débats sur le caractère structurant ou non des nouveaux acteurs. Une question continue de diviser : le monde est-il désormais stato-centré ou multi-centré ? L'auteur affirme que pour la sociologie des relations internationales, il importe moins de répondre à la question que de chercher à interpréter les interactions entre les acteurs.

Un autre chapitre examine la notion de puissance, sous l'angle des débats qu'elle engendre, notamment à propos du rôle joué par la force militaire, de la notion d'intérêt national, et enfin. De ces débats, il en ressort que la recherche de sécurité d'un pays renforce automatiquement la crainte de ses voisins.

Le dernier chapitre s'attache aux objectifs des politiques internationales. Rechercher un objectif prévu à l'avance qui animerait à lui seul la diplomatie des pays est devenu un exercice improbable aujourd'hui et il vaut mieux considérer les relations entre les acteurs internationaux comme des jeux à coups successifs.

La seconde partie passe en revue les instruments et les techniques à l'usage des acteurs de la scène internationale.

Un premier chapitre est dédié à l'analyse de la diplomatie et des processus décisionnels en matière de négociations internationales ou d'interventions militaires. Plusieurs pages sont consacrées au modèle proposé par Allison dans son analyse de la crise des missiles de Cuba et aux études qui l'ont amendé depuis.

Un deuxième chapitre s'intéresse au recours à la force et commence par l'examen des multiples moyens commerciaux et financiers que peuvent utiliser les acteurs pour infléchir les comportements les uns des autres.

L'état de l'art sur l'usage de la force militaire fait l'objet d'une dizaine de pages balayant depuis les stratégies napoléoniennes jusqu'à la dissuasion nucléaire.

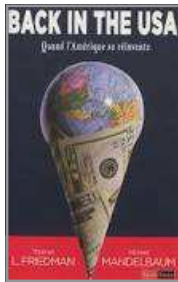
Enfin, dans un dernier chapitre, il est question du droit international public et du rôle qu'il joue y compris auprès d'acteurs étatiques ou non.

L'édition 2013 de cet ouvrage propose notamment une introduction et une conclusion remaniées, des encarts actualisés et plus d'une vingtaine de références nouvelles parues depuis 2007.

Si les experts, militaires, par exemple, peuvent rester sur leur faim en lisant les pages qui portent sur leur domaine, l'ouvrage a le grand mérite de replacer les phénomènes et les acteurs de la sphère internationale dans un cadre qui permet de réfléchir à leur articulation.

Barbara Jankowski

Ouvrages reçus



Crédit photo:

Polity Press

Friedman T., Mandelbaum M., *Back in the USA. Quand l'Amérique se réinvente*, Saint Simon, 2013, 380p

Cette traduction de l'ouvrage important de Friedman et Mandelbaum *That used to be us: how America fell behind in the world it invented and how we can come back* offre le tableau inquiétant d'une Amérique en perte de repères, qui serait devenue incapable d'appliquer encore les méthodes qui ont fait son succès.

Laissant aux nouveaux émergents l'inventivité et l'audace qui ont rendu possible le rêve américain, elle serait paralysée par un recul de l'État, par un système politique bloqué en proie au *gerrymandering*, et par des infrastructures en faillite.

Les auteurs prônent un électrochoc pour sortir le pays de sa torpeur, et plus généralement un retour à l'initiative individuelle, façon wikipédia, dans un processus d'apprentissage permanent (y compris dans le domaine militaire : voir «*le col vert américain*», p 103), de contribution de chacun à l'amélioration du tout, tant il apparaît que ce cocktail individualism-liberté d'entreprendre-goût du risqué demeure, aujourd'hui encore et comme le montre des géants numériques (Google, Facebook, Amazon, ...) le point fort des États-Unis.

Refaire de l'Amérique la rampe de lancement, le Cap Canaveral des meilleures

initiatives du monde plutôt que de se confiner dans l'obsession de la Chine, permettra selon les auteurs de relever les quatre défis majeurs de l'époque : la mondialisation, l'intégration numérique, la dette publique, la question énergétique et son corollaire environnemental. Ces défis traités ici sur un plan exclusivement américain, avec force, anecdotes et illustrations puisées dans l'actualité des États-Unis, sont néanmoins, nous l'aurons compris, extrapolables à d'autres puissances occidentales.

Frédéric Charillon



Crédit photo:

Dunod

IFRI, *Ramses 2014. Les jeunes vers l'explosion*, Dunod, 2013, 352p

Un bon crû pour ce rapport Ramsès 2014 dont le fil rouge est cette année l'analyse des jeunes comparées dans différents pays, au fil de leurs situations, leurs mécontentements, leurs demandes sociales. Amorcée par le dossier dirigé par Dominique David, marquée entre bien d'autres articles par les contributions de Marck Hecker (défense, jeunesse et web social), de Fatiha Dazi-Heni (la nouvelle génération des al-Saoud), de Kathryn Nwajiaku-Dahou (sur le Nigéria) ou de Sophie Boisseau du Rocher (sur les jeunes en Asie du Sud-Est), cette ligne n'empêche pas par ailleurs l'analyse internationale et stratégique plus classique (retenons ainsi, outre le bon dossier économique, les analyses du découplage franco-allemand par Hans

Stark et Yann-Sven Rittelmeyer, le retour sur le Mali par Jolyon Howorth, celles sur le pétrole et le gaz en Afrique de l'est par Benjamin Augé, sur la Péninsule coréenne par Marianne Péron-Doise ou sur la guerre américaine des drones par Corentin Brustlein). Mais le crû 2014 du Ramses est décidément sociologique, comme le démontrent encore de manière éclairante les papiers de Catherine de Wenden sur les migrations intra-européennes, ou de Mansouria Mokhefi sur le féminisme islamique. On ne peut que se réjouir de cette réconciliation entre la « grande politique » et une « politique par le bas » qui, à force de revanche des sociétés, s'est largement hissée au niveau des Princes.

Frédéric Charillon



Crédit photo:

André Versaille éditeur

Schillo F., Schattner M., *La guerre du Kippour n'aura pas lieu. Comment Israël s'est fait surprendre?* André Versaille éditeur, 2013, 316p

Frédérique Schillo s'était fait connaître il y a quelques années pour sa remarquable thèse intitulée *La politique française à l'égard d'Israël (1946-1959)* distinguée par le prix Jean-Baptiste Duroselle et publiée par André Versaille, en 2012. Partageant son temps entre Paris et Jérusalem, elle s'est associée depuis au journaliste Marius Schattner, longtemps correspondant de *Libération* et de *l'AFP* à Jérusalem, pour s'attaquer à l'un des sujets les plus controversés de la scène historico-politique israélienne : le traumatisme né du déclenchement de la guerre du Kippour d'octobre 1973.

Malgré un titre volontairement accrocheur qui pourrait laisser penser le contraire, cette guerre, qui a bouleversé les équilibres géostratégiques au Proche-Orient, a bien eu lieu comme le rappellent les auteurs commémorant le quarantième anniversaire de son déclenchement.

Cet ouvrage fouillé, intelligent, vivant et très bien documenté ne traite pas en fait de la guerre elle-même, mais de son déclenchement, décortiquant les raisons qui expliquent qu'Israël se soit fait surprendre. Son apport majeur consiste en l'analyse des archives de l'État d'Israël sur ce sujet (notamment des archives militaires), désormais ouvertes aux chercheurs, mais aussi des archives diplomatiques françaises désormais déclassifiées, de même que de nombreux témoignages.

On y apprend ainsi le rôle crucial qu'a joué Ashraf Marwan, gendre et conseiller du président Sadate, pour avertir le gouvernement israélien de l'imminence de l'attaque égyptienne. Cet agent travaillant au profit des services de renseignements israéliens fut longtemps la meilleure source d'information du Mossad, justifiant par là même son surnom d'« Ange » dans la communauté israélienne du renseignement. Les chapitres évoquant cet espion à la personnalité complexe, à la fois joueur, flambeur, trafiquant d'armes et escroc de haute volée, sont passionnants et prennent un intérêt tout particulier dans le cadre de l'affaire de la NSA, démontrant qu'aucune écoute électronique, aussi imparable soit-elle, ne remplacera jamais une excellente source humaine !

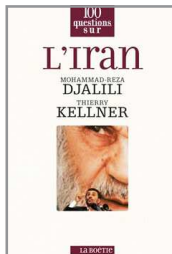
Seul point de frustration pour le lecteur, les deux auteurs restent très prudents quant à savoir si Ashraf Marwan était un agent double travaillant à la fois pour les Israéliens (ce qui est avéré) et pour les Égyptiens (ce qui est fortement suspecté).

L'ouvrage de Frédéric Schillo et Marius Schattner démontre aussi que le renseignement ne sert à rien si les décideurs ne sont pas prêts à l'entendre. Les deux auteurs démontent le mécanisme du blocage intellectuel qui a aveuglé les dirigeants israéliens, alors-même que les informations prouvant l'imminence d'une attaque arabe se trouvaient sous leurs yeux. C'est ce qu'ils appellent la *conzeptsia* (conception) dans laquelle se sont laissés enfermés les responsables politiques et militaires israéliens.

Les deux auteurs concluent à la responsabilité évidente de Moshé Dayan dans la faillite des premiers jours et n'épargnent pas non plus Golda Meir. Ils racontent comment la guerre aurait pu être évitée, si les dirigeants israéliens n'avaient pas systématiquement recherché le *statu quo* et repoussé par principe toutes les offres de normalisation de Sadate. À cet égard, le parallèle paraît flagrant avec l'attitude rigide de l'actuel Premier ministre israélien à l'égard de son homologue palestinien Mahmoud Abbas, tout comme du nouveau président iranien Hassan Rouhani. Frédéric Schillo et Marius Schattner ne font pas non plus l'impasse sur la question nucléaire, confirmant – témoignages à l'appui – l'anecdote bien connue selon laquelle Moshé Dayan aurait sérieusement envisagé l'utilisation d'une arme atomique dans le désert du Néguev pour impressionner les Égyptiens et les Syriens et les convaincre de mettre un terme à leur offensive. Golda Meir s'y serait fermement opposée, comme les deux auteurs l'ont rapporté lors d'une conférence au ministère des Affaires étrangères dans le cadre de la commission des archives diplomatiques, se fondant sur les mémoires tout juste déclassifiées du général Elazar, alors chef d'état-major des armées.

En résumé, un livre d'histoire qui se dévore comme un roman. À lire absolument !

Pierre Razoux



Crédit photo:

La Boétie

Djalili M-R., Kellner T., *100 questions sur l'Iran*, La Boétie, 2013, 292p

Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, deux universitaires spécialistes de l'Iran, nous livrent un petit ouvrage à la fois très érudit et très accessible, qui répond à une multitude de questions que se posent tous ceux qui s'intéressent à l'Iran, que ce soit son histoire, sa société, son système politique, sa culture, sa religion, son économie ou les questions géopolitiques qui en découlent.

Pour aiguïser l'appétit du lecteur, on pourra citer les quelques questions suivantes : Quel avenir pour la condition féminine en Iran ? Pourquoi la drogue est-elle un fléau en Iran ? Pourquoi le cinéma iranien rencontre-t-il tant de succès ?

Quel est le rôle des gardiens de la révolution ? Qui décide réellement en République islamique ? L'Iran et Israël sont-ils des ennemis irréciliables ? Pourquoi la République islamique entretient-elle d'excellentes relations avec l'Arménie chrétienne ? Quels sont les effets des sanctions sur l'économie iranienne ? Quels sont les enjeux du « bazar » ? L'océan Indien est-il la nouvelle zone d'influence de l'Iran ?

La dernière section de cet ouvrage intéressera tout particulièrement le lectorat français puisqu'elle décrypte la complexité des relations entre la France et l'Iran, de Napoléon à François Hollande.

On pourra peut-être regretter l'extrême prudence des auteurs qui leur a fait éluder un certain nombre de controverses, que ce soit dans le soutien du régime iranien au terrorisme, dans sa répression des mouvements d'opposition ou dans la pratique de la guerre asymétrique.

Ce livre en format poche n'en constitue pas moins un excellent manuel d'initiation pour comprendre ce qu'est véritablement l'Iran d'aujourd'hui.



Crédit photo:

L'Harmattan

Nahavandi F. (dir.), *L'Iran dans le monde*, L'Harmattan, 2013, 264p

Firouzeh Nahavandi, spécialiste reconnue de l'Iran à l'Université Libre de Bruxelles, nous livre un ouvrage académique à la fois très utile et très intéressant, qui explore la politique de voisinage de l'Iran non seulement en direction des pays voisins du Moyen-Orient, mais aussi, et c'est beaucoup plus original, en direction de l'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud et de l'Extrême-Orient.

Ce recueil d'articles rédigés par les meilleurs spécialistes, qui colle à l'actualité puisqu'il tient compte de l'élection du président Rouhani en juin 2013, offre au lecteur, en une dizaine de chapitres, un état des lieux précis

des relations bilatérales entre la République islamique d'Iran et ses principaux partenaires et adversaires (notamment Israël et les États-Unis), en les replaçant dans le temps long, mais aussi dans le contexte évolutif actuel.

Les chapitres rédigés par Clément Therme (Amérique latine) et Thierry Kellner (Asie du Sud-Est) valent à eux seuls l'achat de ce livre.

On peut toutefois regretter l'absence de chapitres dévolus aux relations de l'Iran avec la Russie et avec l'Europe qui demeurent deux interlocuteurs incontournables du régime iranien.

Pierre Razoux



Crédit photo:

Argos

Verluise P., *Géopolitique des frontières européennes. Élargir jusqu'où ?*, Argos, 2013, 192p

Pierre Verluise, directeur du site Diploweb.com et directeur de recherche à l'IRIS s'interroge ici sur les incertitudes concernant la délimitation des frontières de l'Union européenne.

En inscrivant son propos dans une perspective qui dépasse la simple problématique de l'élargissement, il entend d'abord dresser un état des lieux des pays candidats. Il rappelle ainsi l'importance du respect des conditions démocratiques dans le processus d'adhésion et, de ce fait, met l'accent sur les valeurs qui s'attachent à défendre l'Union européenne.

En outre, en s'intéressant aux frontières orientales, et en revenant sur les succès et échecs du Partenariat oriental, Pierre Verluise retrace l'histoire de l'Union avec

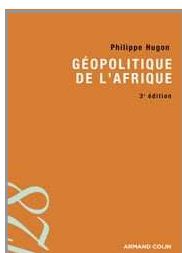
l'étranger proche, la Russie, et met ainsi en exergue les dynamiques entourant l'enjeu énergétique. A cet égard, l'entretien mené avec l'ambassadeur de France en Lituanie permet une lecture de la relation UE-Russie au travers du prisme d'un pays qui a longtemps entretenu des rapports conflictuels avec son voisin. De même l'aparté avec Philippe de Suremain, l'ambassadeur de France en Ukraine entre 2002 et 2005, a le mérite d'éclairer sur la situation singulière de l'Ukraine, pivot géopolitique cher à Brzezinski.

Enfin, et en élargissant le champ de la réflexion, l'auteur s'interroge sur les relations de l'Union avec le Sud. Les échecs de l'UPM, la mauvaise gestion de l'aide au développement, laquelle s'est avérée trop diffuse, et les

lacunes structurelles de la politique menée par l'UE en direction des pays du Sud, sont autant de pierres d'achoppement qui limitent la crédibilité de l'Union. Certains enjeux pourraient être développés dans une édition ultérieure : l'adhésion de la Serbie, tributaire de la reconnaissance du Kosovo par cette dernière, l'intégration de la Turquie.

Il n'en demeure pas moins que, étayé par de nombreux entretiens, des données géographiques, démographiques et économiques pertinentes, cet ouvrage tente de répondre à une interrogation qui pourrait bien conditionner l'avenir même de l'Union sur la scène internationale.

Béatrice Guillemain



Crédit photo:

Armand Colin

Hugon P., *Géopolitique de l'Afrique*, Armand Colin, 2013, 128p

Edité pour la troisième fois cet ouvrage écrit par Philippe Hugon, directeur de recherche à l'IRIS en charge de l'Afrique, est consacré à l'émergence géopolitique de l'Afrique.

L'auteur effectue un bref rappel de son histoire précoloniale et coloniale.

Il aborde ensuite les enjeux de pouvoirs dans le champ culturel, le terrain socio-politique et économique. À ce titre, il pointe du doigt un paradoxe: celui d'une Afrique qui se cherche, entre repli identitaire et ouverture à la mondialisation.

La pluralité des valeurs, des ordres juridiques, des groupes d'affiliation, ou encore la tendance généralisée aux compétitions pour la réussite et le pouvoir mettent en exergue des tensions entre les traditions altruistes ou communautaires et les aspirations individualistes. Philippe Hugon évoque également les enjeux et défis internes, et notamment la problématique de la paix et de la sécurité. Des insurrections aux guerres civiles, en passant par les assassinats politiques ou le terrorisme, ce continent est confronté depuis les indépendances au défi majeur de la sécurité. Le nombre de victimes des conflits armés y est le plus élevé du monde, sans

oublier le nombre de déplacés internes et réfugiés (respectivement 5,8 millions et 4,4 millions selon le UNHCR).

Le continent africain est aussi confronté de manière brutale aux exigences du développement durable, tant sur un plan démographique qu'économique ou environnemental.

Explosion démographique, taux relativement bas du niveau d'éducation, population jeune (plus de la moitié de la population a moins de 17 ans), insécurité alimentaire, etc. : tous ces défis se posent avec acuité. Des défis mobilisant les ONG et la société civile, mais pris faiblement en compte par les acteurs politiques ou économiques, plus enclins à la compétition pour les richesses naturelles et les relations clientélistes. Les catastrophes humanitaires ont révélé l'insuffisance des actions de courts termes et de l'aide d'urgence, faisant état d'un besoin de politiques de développement fondées sur la croissance économique, une meilleure répartition des richesses, des réformes agraires, etc.

L'auteur poursuit son tableau par l'analyse des positions africaines sur la scène internationale. Il en déduit que le rôle du continent africain

dans l'ordre international est réticulaire: l'Afrique a une voix peu audible au sein des Nations Unies, elle est soumise aux politiques de rigueur du FMI, et bénéficie des conditionnalités de la Banque mondiale, tout en voulant progresser par la voie de communautés régionale (pas moins de 200 sont répertoriées!).

Philippe Hugon termine en proposant cinq *scenarii* possibles, des *scenarii* pour caractériser les Afriques selon «leur temps historiques propres et le temps de la mondialisation».

Il en ressort que du scénario d'une Afrique désynchronisée du temps mondial (en retard par rapport aux dynamiques politiques et économiques mondiales) à celui des Afriques différenciées (marquées par des trajectoires diversifiées en fonction des pays ou ensembles régionaux), les perspectives et prospectives géopolitiques du continent restent bien soumises à des enjeux de modernité et de pouvoir.

Neia Fernandes Monteiro

Politique de défense comparée



Crédit photo:

Presses de Science Po

Andréani G., Hassner P., *Justifier la guerre ?*, Presses de Science Po, 2013, 486p

Dans cette nouvelle édition d'un ouvrage paru initialement en 2005, on s'interroge aussi bien sur l'aspect moral du recours à la force aujourd'hui, que sur son aspect plus spécifiquement anti-terroriste, sur la notion de légitimité, ou encore sur les interventions récentes, en particulier en Libye.

Définition de l'intervention selon Adam Roberts (p.54), critères d'une guerre juste selon Michael Quinlan (p.93 *sqq.*), ou de la légitimité *ex post* selon Eric Chevallier (p.155 *sqq.*), renouveau nécessaire des modes de légitimation après la fin de la guerre froide selon Ariel Colonomos (p.129

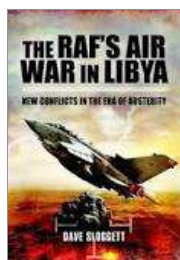
sqq.), sont autant d'éléments importants de ce travail.

On en retiendra également le plaidoyer d'Eric Chevallier pour les sorties de guerre « ambiguës » ou progressives, compte tenu de la difficulté de la tâche, la synthèse de Pierre Buhler sur la légitimité de l'action militaire, celle d'Antoine Garapon sur la justice pénale internationale, les propositions de Ward Thomas pour analyser la légitimité (qui n'est jamais le but des États mais seulement un moyen), le bilan / parallèle entre Kosovo et Libye de Gilles Andréani, ou encore le constat de la fin de l'ère des interventions (après

l'Irak et l'Afghanistan), selon Vincent Desportes. Au fil de ces contributions, Kosovo et Irak apparaissent comme deux modèles opposés, le premier réussi, et le second raté. Tandis que la Libye apparaît comme un épisode mitigé.

Resterait, pour une prochaine édition, à poursuivre la réflexion sur les cas syrien (de non intervention à ce jour), et malien, ce dernier exemple semblant montrer que l'ère des interventions n'est pas tout à fait terminée.

Frédéric Charillon



Crédit photo:

Poen & Sword

Sloggett D., *The RAF's Air War in Libya. New conflicts in the Era of austerity*, Pen & Sword Aviation, 2012, 224 p

Cette étude remarquablement documentée analyse et évalue la portée de l'engagement militaire britannique en Libye, en termes de résultats opérationnels et diplomatiques, dans un environnement budgétaire extrêmement contraint qui a limité la marge de manœuvre des décideurs politiques et des responsables militaires.

Les huit chapitres de l'ouvrage suivent la chronologie des événements. Après avoir décrypté le processus de décision d'engagement des forces par Whitehall, démontrant comment le Premier ministre britannique Cameron voulait « sa guerre » pour rehausser son prestige et faire taire les critiques qui lui reprochaient son relatif désintérêt des questions internationales, l'auteur décrit les contraintes auxquelles a été confronté la *Royal Air Force*. Il constate les similitudes entre la campagne de 2011 et celle de la guerre du désert de 1941-1942, analyse l'impact réel des frappes de Tomahawk, souligne le rôle crucial

joué par les moyens ISTAR (*Intelligence, Surveillance, Target Acquisition & Recognition*) ; compare les performances des chasseurs bombardiers Tornado et Typhoon, détaille les opérations conduites par les hélicoptères de combat embarqués à bord de l'*HMS Ocean* et regrette le démantèlement de la flotte de Harrier qui aurait pu s'avérer très utile à cette occasion.

Il conclut son étude par un chapitre portant sur les leçons de cette campagne pour le Royaume-Uni, en termes d'engagement opérationnel, de préparation des forces et de coordination politico-diplomatique, s'interrogeant au passage sur l'utilité d'un porte-avions et sur la manière la plus rentable de gérer une campagne contre-insurrectionnelle.

Un excellent travail de recherche et d'analyse dans une logique de précision et d'efficacité toute britannique.

Pierre Razoux



Crédit photo:

Editions du moment

Stefanovitch Y., *Défense française. Le devoir d'inventaire*, Éditions du moment, 2013, 200 p

Cet essai déjà très commenté dans les médias s'attaque à ce qui est qualifié de « faiblesses de l'armée » et de « gabegie institutionnalisée » (p.21), la seconde expliquant les premières, du moins selon l'auteur.

Au registre des points forts de ce volume : une enquête poussée (malgré quelques erreurs : Christian Piotre prend bien un « e », etc.), pour un journaliste qui n'est pourtant pas spécialiste de défense ; une liste de priorités proposées pour l'effort matériel (des drones Reaper, des satellites d'écoute, des « citernes volantes », des gros porteurs de fret, des blindés légers d'infanterie à chenilles, un blindé à chenilles de 45 tonnes, des avions à hélices, des Antonov Colt) ; la relance pertinente d'un débat connu mais à préciser (la sophistication et le coût extrêmes des matériels nuisent-ils à l'efficacité militaire ?)

Du côté des points faibles : le choix du mode du pamphlet, qui amène l'auteur à dénon-

cer en bloc, à simplifier souvent (les grandes industries d'armement profiteraient seules d'une situation que paient en retour les militaires, parfois de leur vie (« En janvier dernier, le lieutenant Damien Boiteux en est mort au Mali » écrit l'auteur p.167, la réalité est probablement plus complexe). Ce même choix du pamphlet amène à des paradoxes, l'ouvrage réclamant d'abord la réduction de moitié des effectifs et des moyens d'une armée « inutile » (« voilà donc l'utilité d'environ 30.000 à 40.000 militaires [...] sur un total de 220.000 hommes [...]. Mais les autres ? », p.26), pour ensuite réclamer davantage de moyens.

Si la plupart des dossiers clefs sont abordés (le nucléaire, les difficultés des bases de défense...), les dosages ne vont pas toujours au plus crucial : quelques lignes seulement sur Louvois, 9 petites pages sur la pensée stratégique, mais pas moins de 7 pages sur la Villa des officiers à Nice, et un chapitre entier de 23

pages sur le lobby breton. Surtout, l'angle d'attaque retenu – celui des comptes publics passés à la lumière managériale – amène à la non prise en compte d'un environnement international qui, lui, pourrait bien justifier le maintien de matériel sophistiqué, de la dissuasion, d'une armée encore substantielle, etc.

Si l'on peut comprendre que les relations internationales ne sont pas la préoccupation ici, il y a tout de même quelque risque à considérer un peu vite que l'Union soviétique étant derrière nous, seule une réflexion en termes de dividendes s'impose.

Au final, et au-delà des avis personnels, on retient de ce livre une contribution à prendre en compte, à un débat sur les questions de défense qui reste plus que jamais essentiel.

Frédéric Charillon

Politique de défense comparée



Crédit photo:

L'Harmattan

El Haggag N. (dir), *La guerre. Une vérité humaine*, L'Harmattan, 2013, 191p

Le Professeur Nabil El-Haggag rassemble dans ce petit livre des contributions très diverses autour de la guerre.

L'introduction de Pierre Hassner donne le ton dominant de ce recueil. Celui-ci propose une lecture roborative des métamorphoses de la guerre dans laquelle il constate que celle-ci est devenue impensable dans toute une partie du monde du fait de la disparition du romantisme de la guerre et de la double dialectique de l'embourgeoisement du barbare et de la barbarisation du bourgeois.

Cet optimisme kantien de Pierre Hassner qui décrit des sociétés de moins en moins guerrières semble inspirer également Jean-François Rey qui oppose à la vision hobbesienne de la « guerre contre tous », la lecture talmudique d'Emmanuel Levinas des relations entre l'Etat et la guerre en plaçant le conatus au centre de la problématique originelle entre la guerre et la paix.

Il rappelle également en s'appuyant sur les travaux de Pierre Clastres et de Miguel Abensour que la guerre peut être analysée non pas comme relevant de la nature de l'homme mais comme pratique sociale. De même Francis Guibal décrit les religions dans le champ des conflits inter-humains comme des facteurs tendant plutôt à l'apaisement par une ouverture universalisante qu'au déchirement induit par une clôture particulière. Cette vision est confirmée par Goran Sekulovski qui oppose la guerre historique continue à la paix eschatologique orthodoxe. Jean-Marc Ferry défend l'idée également d'une violence normée en affirmant que le droit donne son sens politique à la guerre. Jean-François Robinet dresse enfin l'idéal kantien de paix universelle comme un horizon atteignable de notre monde contemporain si les États acceptent de se soumettre à une gouvernance mondiale.

Deux contributions nuancent cette vision optimiste : celle

de Jean-Claude Monod qui décrit la déstabilisation contemporaine des cadres juridiques et philosophiques classiques de la guerre et celle de François-Bernard Huyghe qui analyse le terrorisme comme une remise en cause du concept weberien de monopole étatique de la violence légitime et des valeurs traditionnelles de la guerre.

Ces bouleversements aboutiront-ils à inverser la tendance à la diminution des violences armées entre les sociétés organisées observée par Pierre Hassner ? Cela n'est pas impossible car comme Monique Chemillier Gendreau le montre la tentative d'humaniser la guerre risque d'échouer comme au Vietnam du fait de l'incapacité de la société mondialisée à se construire comme une communauté politique solidaire.

Lieutenant-colonel Jérôme de Lespinois

Armement et économie de défense



Crédit photo:
La Documentation française

CESA, *Les drones aériens : passé, présent et avenir*, La Documentation française, 2013, 706p

Les drones aériens, c'est-à-dire des systèmes d'engins volants, pilotés à distance, constituent sans doute un des sujets les plus controversés de ces dernières années dans le domaine de l'art de la guerre. Journalistes, politologues, sociologues et philosophes se sont emparés du sujet, bien souvent pour en dénoncer l'emploi.

Dans un livre récent, le philosophe Grégoire Chamayou a vu dans l'usage des drones la fin de la « *vieille idole du sacrifice guerrier* ». Dans une revue militaire française, un auteur a même qualifié d'assassins les pilotes de drones armés américains.

Loin des polémiques enflammées, l'ouvrage publié par le centre d'études stratégiques, aérospatiales, préfacé et conclu par le chef d'Etat-major de l'armée de l'air apporte une contribution es-

sentielle au débat en rassemblant plus de quarante contributions sur les principaux aspects relatifs à la conception et à l'emploi de ces nouvelles machines qui sont devenues en un peu plus d'une dizaine d'années des outils indispensables pour les armées modernes.

Faisant appel à la fois à des opérationnels et à des spécialistes issus de champs disciplinaires très variés (droit, science des organisations, mécanique du vol et des structures, ergonomie cognitive, éthique, sociologie, histoire), ce livre aborde, sur un mode didactique mais également accessible, la question des drones dans sa complexité intrinsèque.

Il illustre que les drones sont avant tout des condensés d'innovations techniques qui forment des systèmes complexes et sophistiqués, com-

posés de très nombreux sous-systèmes qui interagissent entre eux avec leur environnement. Mais, ils sont loin d'être les robots autonomes qui sont parfois décrits car l'homme, en constitue le véritable cerveau et tient une place déterminante à tous les stades de sa mise en œuvre. En ce sens, les drones constituent une nouvelle étape avec l'apparition d'arme de jet. « *L'homme s'ingénie à pouvoir tuer sans courir le danger de l'être* » a écrit le colonel Ardan du Picq dans *Etudes sur le combat*. L'emploi des drones y compris lorsqu'il est armé pose des questions éthiques du même ordre que l'emploi des arcs et arbalètes proscrits par le deuxième concile de Latran au XIIème siècle.

Lieutenant-colonel Jérôme de Lespinois

Actualité de l'IRSEM



Crédit photo:

M. G.

Le colonel Michel Goya a quitté à son tour l'IRSEM cet été pour d'autres exigeantes fonctions, non loin de là. Son expérience, sa crédibilité, sa participation engagée aux débats qui animent la communauté stratégique, et son goût pour les défis ont marqué les débuts de notre jeune institut.

Merci à vous, mon colonel, pour votre vision chaleureuse du travail en équipe et pour vos stimulantes réflexions qui ont montré que le fil de l'épée est parfois aussi acéré que le fil du rasoir.

Nous vous souhaitons le succès dans vos nouvelles fonctions, réservées au petit nombre de ceux qui sont capables d'intervenir avec pertinence depuis les questions de conceptualisation jusqu'à la réalisation concrète sur le terrain.

Maria Marthe quitte l'IRSEM aussi cet automne. Merci pour la "zenitude" de cette secrétaire attentionnée qui sera désormais l'une des voix de la Délégation à l'information et à la communication de la défense..

Contre-Amiral Jean-François Morel

Par ailleurs, l'IRSEM accueille en cette rentrée, au sein de l'administration,



Christian Mukyamanzo
Bureau des études doctorales



Adjudant-chef
Véronique Jérusel,
secrétariat



Nicolas Segall,
webmestre

Crédit photo:

Droit réservés

et au sein de l'équipe de recherche



Colonel
Thierry Noulens



Lieutenant-colonel (Air)
Jérôme de Lespinois



Lieutenant-colonel
Olivier Entraygues

Dernièrement à l'IRSEM

Présentation de l'Etude de l'IRSEM « Francophonie et profondeur stratégique » devant le GSCP, le 3 octobre



Frédéric Ramel, Niagalé Bagayoko, Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, Flavien Bourrat

Crédit photo: IRSEM

Une équipe de l'IRSEM composée de l'Amiral Jean-François Morel et de Flavien Bourrat, responsable de programme, conjointement avec le professeur Frédéric Ramel, ancien directeur scientifique de l'IRSEM, et le Dr Niagalé Bagayoko de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie), s'est rendue à Genève, le 3 octobre 2013, au GSCP (Geneva Centre for Security Policy) pour présenter l'Etude de l'IRSEM/OIF « Francophonie et profondeur stratégique ».

Codirigée par ces deux derniers, cette étude avait pour but d'utiliser les outils de la science politique et des relations internationales pour penser la francophonie aujourd'hui et innover en matière de pensée stratégique. On y perçoit notamment comment la francophonie constitue une véritable profondeur stratégique pour ceux qui l'animent, en termes de ressources mobilisables, de solidarités et de capacité de propositions d'évolution de ses membres.

Le débat a été animé par le Dr Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, à la tête du Programme de développement capacitaire régional du GSCP.

Séminaire franco-indonésien « Indonesia. Responding to changes in Southeast Asia », le 8 octobre



Madame l'ambassadeur de France en Indonésie, Corinne Beuze, Rizal Sukma, directeur du CSIS, Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM

Crédit photo: IRSEM

Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM, Delphine Allès, professeur de sciences politiques et ancienne allocataire du ministère de la Défense, et Pierre Journoud, ont pris part, le 8 octobre à Jakarta, au premier séminaire franco-indonésien sur les problèmes de sécurité régionale, intitulé « Indonesia. Responding to changes in Southeast Asia ».

Inscrit dans le cadre du partenariat stratégique signé entre les deux pays en 2011, ce séminaire de type « track 1,5 » était co-organisé par la Délégation aux Affaires Stratégiques (DAS) et principalement par Benoît de Tréglodé, chef du bureau Asie, en partenariat avec l'IRSEM, et le *Center for Strategic and International Studies* (CSIS) de Jakarta, l'un des principaux think tank indonésiens.

Après les discours d'ouverture prononcés par le directeur du CSIS, Rizal Sukma, et par l'ambassadeur de France en Indonésie, Corinne Beuze, Frédéric Charillon a prononcé le discours inaugural, en rappelant la double nécessité de mieux identifier les risques et les opportunités offerts par les changements qui affectent les systèmes régionaux et leurs acteurs, et de favoriser une meilleure compréhension entre la France et l'Europe, d'une part, l'Asean et ses membres de l'autre.

Delphine Allès s'est exprimée dans un premier panel consacré à l'ASEAN et à l'architecture de sécurité en Asie du Sud-Est. Elle a rappelé, en particulier, que le but initial de l'ASEAN était de protéger ses membres du risque insurrectionnel, non de développer une stratégie d'endiguement, et que cette organisation régionale, reconnue aujourd'hui par toutes les puissances de la région, avait intérêt à maintenir l'équilibre avec les grandes puissances et à promouvoir sa fonction originelle de structure de coopération de sécurité. Intervenant dans le deuxième panel consacré à la sécurité maritime en Asie du Sud-Est, Pierre Journoud a présenté une communication sur le rôle de



Madame l'ambassadeur de France en Indonésie entourée de la délégation française

Crédit photo: IRSEM

l'USPACOM (Commandement du Pacifique) dans la politique étrangère et de défense américaine depuis la guerre froide et sur son importante contribution à la stratégie de *rebalancing* engagée en Asie par l'administration Obama.

Dernier intervenant français, le général de Bonnemaïson, directeur adjoint de la DAS, a exposé les intérêts français à long terme en Asie du Sud-Est. Seul pays européen à être présent, du fait de sa ZEE, dans les océans Pacifique (500 000 ressortissants) et Indien (1 million), la France est engagée dans de nombreuses stratégies de coopération avec ces pays qui privilégient la diplomatie de défense et l'exportation d'équipements plutôt que le déploiement de forces. Elle souhaite travailler davantage avec l'Indonésie et l'accompagner sur le long terme pour l'aider à renforcer son indépendance.

Dans le prolongement de cette rencontre, l'IRSEM a reçu, le 22 octobre, une délégation de cinq membres du département de relations internationales de la faculté des sciences sociales et politiques de l'Université « Vétéran » Yogyakarta, dont deux sont par ailleurs membres du think tank IC3D (*Indonesia Center for Democracy, Diplomacy & Defense*). Plusieurs projets de coopération ont été évoqués.

Visite d'un membre du Conseil de sécurité irakien, le 10 octobre



Hamza Al Joubouri, membre du Conseil de sécurité irakien
Crédit photo: IRSEM

Le 10 octobre 2013, l'IRSEM a reçu la visite de Hamza Al Joubouri, membre du Conseil national de sécurité irakien, en compagnie de chercheurs du Centre de recherche Al Nahrein et de représentants de l'ambassade d'Irak à Paris, du ministère de l'Intérieur français et du Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP).

Du côté de l'IRSEM, ont participé l'amiral Jean-François Morel, Pierre Razoux, directeur de domaine de recherche, Caroline Verstappen, chargée des partenariats, Amélie Malissard de la DAS et les jeunes chercheuses associées à l'IRSEM Lucile Maertens et Sihem Djebbi.

Colloque international Les stratégies du *smart power* américain. Redéfinir le leadership dans un monde post-américain, co-organisé par l'IRSEM, le 11 octobre



Maya Kandel, Chargé d'études États-Unis à l'IRSEM
et Pierre Melandri, Professeur émérite à Science -Po Paris

Cette manifestation, co-dirigée scientifiquement par Maya Kandel et Maud Quesard-Salvaing, a été organisée en partenariat par l'IRSEM, l'Université de Poitiers, le CNRS, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, ainsi que plusieurs autres partenaires, et l'aide du GMF – Paris.

Ouverte par plusieurs personnalités politiques et académiques, animée par des autorités universitaires (Justin Vaïsse, Pierre Hassner, Pierre Mélandri...), la manifestation, sur deux jours, a donné lieu à de nombreux échanges et débats autour du concept de *smart power* mis en avant par l'administration Obama comme une forme de renouveau du leadership américain dans le monde.

Les débats ont traité des questions de politique étrangère et de défense, de diplomatie publique, mais aussi les enjeux économiques et culturels. La manifestation a rassemblé des chercheurs et praticiens venus de France, des États-Unis et du Canada.

Le colloque répond ainsi à la vocation de l'IRSEM d'établir des partenariats solides avec le monde universitaire en identifiant de nouveaux pôles d'excellence sur des enjeux stratégiques centraux (ici la vision stratégique américaine), de rassembler autour d'un même enjeu des personnalités de haut niveau et des jeunes chercheurs, et de décentraliser le débat stratégique avec des partenaires régionaux.



Maud Quesard-Salvaing, Maître de conférence à l'Université de Poitiers

Visite du professeur Eduardo Brick, le 17 octobre



Le Général (2S) Maurice de Langlois, Directeur du domaine sécurité européenne et transatlantique et Professeur Eduardo Brick, directeur de l'Institut des études stratégiques de l'Université Fédérale Fluminense

Crédit photo: IRSEM

L'IRSEM a reçu le 17 octobre le professeur Eduardo Brick (PhD), directeur de l'Institut des études stratégiques de l'Université Fédérale Fluminense (UFF), au Brésil.

Principal spécialiste brésilien des questions d'économie de la défense, il était accompagné du Conseiller de l'ambassade, Monsieur Achilles Zaluar.

Les échanges ont été très riches. Un projet de coopération sur l'analyse comparée des méthodes nationales de préparation et de conduite des programmes d'armement a été identifié.

Nos chercheurs

Participations à des manifestations

Le Général Maurice de Langlois, intervenant les 18 et 19 septembre à l'Annual Baltic conference on defence



Veiko Spolitis, représentant du Ministère de la défenses lituanien, Général (2S) Maurice De Langlois, Professeur Sten Rynning, chef du centre des études des conflits, université de Southern Denmark, Colonel Gintaras Dabdonas, chef de la mission spéciale lituanienne en Afghanistan, Hatlan Ullman, Atlantic Council USA

Crédit photo: droits réservés

Le Général (2S) Maurice de Langlois est intervenu à la conférence annuelle des pays baltes sur la défense qui a eu lieu les 18-19 septembre à Tallinn (Estonie). Il a présenté un exemple de mise en œuvre du *smart power* à travers le cas du Mali.

Amandine Gnanguenon, les 2-4 octobre, intervenant à l'European University Institute

Intervention sur "Security Regionalism in Africa: A Layered and Complex Architecture" à l'European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, à Florence. Cet Executive training seminar visait à discuter des systèmes d'intégration régionale en Amérique, Asie et Afrique, en relevant les mérites, et buts de ces systèmes, et le cas échéant dressant des comparaisons.

Pierre Razoux, le 4 octobre, participant au séminaire "Quelles perspectives stratégiques pour la France et l'Europe ?"

Dans le cadre de ce séminaire organisé à l'École militaire par la Revue Défense nationale et l'Institut européen des Relations Internationales, Pierre Razoux a proposé une communication intitulée "L'Europe et le Moyen-Orient".

Pierre Journoud et Pierre Razoux, les 2-4 octobre, intervenant au colloque "Fabrique de la paix"

Pierre Razoux, directeur de recherche chargé du pôle « sécurité régionale », et Pierre Journoud, chargé de recherches au sein de ce pôle, ont participé, à l'invitation du professeur Antoine Coppolani, à un colloque international sur « la fabrique de la paix » à l'Université Paul-Valéry de Montpellier III, du 2 au 4 octobre 2013. Le colloque était organisé par l'équipe C.R.I.S.E.S. (E.A. 4424) de cette université, en partenariat institutionnel avec la Chaire Raoul-Dandurand en Études diplomatiques et stratégiques (Université du Québec à Montréal) et en association avec le Conseil supérieur de la Formation et de la Recherche stratégiques, la Région Languedoc-Roussillon, l'Institut des Amériques, le *German Marshall Fund of the United States* (Paris) et l'ambassade du Canada à Paris. Pierre Razoux a exposé les raisons qui ont permis le succès de la paix entre Israël, l'Égypte et la Jordanie, et au contraire, son échec entre Israël et la Palestine. Pierre Journoud a fait le bilan d'une filière de paix secrète dans laquelle ont été impliqués Henry Kissinger ainsi que deux intermédiaires français, à l'été 1967, et de son apport au long et chaotique processus de paix américano-vietnamien.

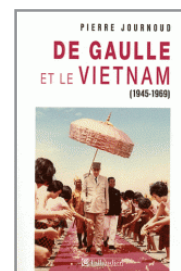
L'IRSEM à Blois, Les rendez-vous de l'histoire, du 11 au 13 octobre

Hervé Drevillon, Pierre Journoud et Thierry Widemann – ont participé aux Rendez-vous de l'Histoire consacrés cette année au thème de la guerre, entre le 11 et le 13 octobre 2013 à Blois.

Ainsi Hervé Drevillon a pris part à plusieurs tables rondes et notamment celles traitant de « La bataille, histoire et historiographie » ou de « L'humanitaire, nouveau visage de la guerre ? », aux rencontres pédagogiques « De l'histoire bataille à l'histoire totale ». Pierre Journoud a participé, le 11 octobre, à deux débats : le premier relatif à la guerre du Vietnam, animé par le professeur Jacques Portes et le second au thème guerre et (dé)colonisation animé par le professeur Robert Frank. Thierry Widemann a proposé un exposé de « L'Antiquité dans la guerre au siècle des Lumières », exposé lors de la journée d'études *La guerre. Culture et identité combattantes en Europe, de la Guerre de Cent ans à la Deuxième guerre mondiale*, à l'Université François Rabelais, le 11 octobre 2013.

Présentation aux académiciens de De Gaulle et le Vietnam (1945-1969). La réconciliation, le 18 octobre

Le 18 octobre, Pierre Journoud a présenté à l'Académie des sciences d'outre-mer son ouvrage *De Gaulle et le Vietnam (1945-1969). La réconciliation*, paru aux éditions Tallandier en 2011, et prix Auguste Pavie de l'ASOM 2012, dans le cadre des conférences de l'ASOM.



Crédit photo

Tallandier

Nos chercheurs

Parutions

Hors-Série Le Monde, "1914-2014, Un siècle de guerre", octobre 2013

Plusieurs chercheurs de l'IRSEM ont collaboré à la rédaction du dernier *Hors-série du Monde*:

- « De la guerre des États à l'état de guerre permanent », Hervé Drevillon
- « L'américan way of war », Maya Kandel
- « L'art de la guerre. Dix textes de stratèges, historiens, philosophes... commentés par Thierry Widemann », Thierry Widemann



Crédit photo:

Le Monde

Questions internationales, "États-Unis, vers une hégémonie discrète", n°64, octobre 2013

- « Les nouvelles modalités d'engagement militaire sous Obama », Maya Kandel



Crédit photo:

La Documentation

Drevillon H., Foncke B., Poucaud M., *Guerre et armées napoléonienne: nouveaux regards*, Nouveau monde édition, 2013



Crédit photo

Nouveau monde

Hervé Drevillon dirige la collection *Le temps de la guerre*, collection qui est le fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Défense et les Éditions Vendémiaire.

Les deux premiers volumes viennent d'être publiés (Masson R., *Les mousquetaires ou la violence d'État*, Vendémiaire, 2013 ; Calvet S., *Leipzig, 1813 : la guerre des peuples*, Vendémiaire, 2013).

Revue Défense nationale, « Leçons africaines », n°763, octobre 2013,

- « La capacité africaine de réponse immédiate : une réponse aux défis politiques et opérationnels africains ? », Amandine Gnanguénon



Crédit photo

Revue Défense Nationale



Credit photo:

Belin

Drévilleon H., *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Belin, 2013, 350p

Plus que jamais, la guerre est, sur le terrain, une affaire d'individus. Ce livre nous incite à réfléchir au courage et à la responsabilité personnelle du général au simple soldat, à une époque où rarement les armées sont opposées à d'autres armées et où les conséquences médiatiques et juridiques affectent les comportements individuels en opérations.

Dans cet environnement mouvant, les repères évoluent encore. Le rapport entre l'individu et la guerre ne cessa jamais de poser, en réalité, la question de la nation.

Contre-Amiral Jean-François Morel

Nos chercheurs

Interventions dans les médias

Interview de Pierre Razoux, « Les leçons d'une guerre. Pourquoi l'Iran veut négocier », dans *Le Nouvel Observateur*, le 3 octobre 2013. Propos recueillis par Gilles Anquetil.

Retrouvez cet article aux pages 77-78 du numéro 2552 du *Nouvel Observateur*.

Participation de Pierre Razoux à l'émission « Géopolitique en débat », intitulée *Le retour de l'IRAN ?* présentée par Marie-France Chatin le 13 octobre sur RFI.

Retrouvez cette émission sur <http://www.rfi.fr/emission/20131013-1-le-retour-iran>

Interview de Pierre Razoux, « La guerre Iran-Irak, matrice géopolitique du Golfe », dans *L'Opinion*, 22 octobre. Propos recueillis par Jean-Dominique Merchet.

Retrouvez cet article sur <http://www.lopinion.fr/22-octobre-2013/guerre-iran-irak-matrice-geopolitique-golfe-5323>

Participation de Pierre Razoux à l'émission « La Marche de l'Histoire » consacrée à la guerre Iran-Irak, le 22 octobre, présentée par Jean Lebrun, le 22 octobre sur France Inter.

Retrouvez cette émission sur <http://www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-l-histoire-la-guerre-iran-irak>

Participation de Maya Kandel à l'émission « Géopolitique en débat », intitulée *le An I Obama II*, présentée par Marie-France Chatin, le 3 novembre, sur RFI.

Retrouvez cette émission sur <http://www.rfi.fr/emission/20131103-1-an-i-obama-ii>

Les jeunes chercheurs de l'IRSEM

Soutenance de thèse

Le 12 juillet, Grégory Daho a soutenu une thèse de doctorat en science politique à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, une thèse intitulée *Une Revanche des généraux. L'institutionnalisation de la Coopération Civilo-Militaire en France*.

Le 8 octobre, Inessa Baban a soutenu une thèse de doctorat en géographie politique, culturelle et historique à l'Université Sorbonne-Paris IV, une thèse consacrée à *La Géopolitique de l'énergie dans l'Eurasie centrale. Rivalités de pouvoirs et rapports de force autour des hydrocarbures de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan*.

Soutien financier aux doctorants- Campagne 2014

L'IRSEM, service à compétence nationale dépendant du ministère de la défense, intervient sur la mise en œuvre de la politique relative à la recherche scientifique orientée sur l'étendue des questions de défense et de sécurité.

A ce titre, il encourage et participe à l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs qui éprouvent un intérêt scientifique pour les questions de défense, de sécurité et de stratégie.

L'IRSEM offre à ces jeunes chercheurs différents types de moyens pour mener leurs recherches, dont on trouvera le suivi sur le site de l'IRSEM. Ces moyens concernent notamment :

- les allocations de thèse en sciences politiques et sociale
- les allocations post-doctorales
- les allocations de thèse en histoire
- le financement de la recherche sur projet

L'IRSEM contribue également au suivi des bourses de thèses de la DGA en sciences humaines et sociales, ainsi qu'à l'aide à la mobilité pour les grands rendez-vous scientifiques internationaux.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site internet de l'IRSEM à l'adresse suivante <http://www.defense.gouv.fr/irsem/jeunes-chercheurs/soutien-financier/soutien-financier>

Nous vous rappelons les parutions récentes de l'IRSEM:
Le numéro 21 de *La note de veille Etats-Unis defense et politique étrangère*



Etude de l'IRSEM, " Francophonie et profondeur stratégique"



Note de recherche stratégique, " La pensée stratégique russe aujourd'hui"



Retrouvez l'intégralité des autres numéros de *La Lettre* sur notre site.

Pour s'abonner à *La Lettre*, suivre Inscription.

A la suite d'une erreur de système informatique ayant endommagé notre liste de diffusion de *La Lettre* nous prions les lecteurs qui ne recevraient plus l'annonce de la parution de *La Lettre* de bien vouloir se réinscrire.